

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 22_212

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à 18 h 30,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 7 décembre 2022

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2021
DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Présents : 21

Pouvoirs : 5

Votants : 26

Résultat des votes :

Pour : 26

Abstention : 0

Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOT, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTA SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73)

Pouvoirs : Nathalie HENNER à Jean-Paul SIRAND PUGNET, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Suzy REY à Martine MACHON, Mathias LAVOLÉ à Jean-Claude SARTER, Céline BOURSIER à Anne LENFANT

CONSIDÉRANT le rapport d'activités de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, établi pour l'exercice de l'année 2021

CONSIDÉRANT le rapport d'activités joint en annexe.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ (26 POUR)

- **VALIDE** la présentation du rapport d'activités 2021 de la collectivité.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 15 décembre 2022,

La Présidente,

Anne LENFANT



Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

SLOW

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes
Coeur de Chartreuse



20 21

Edi- to

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW



Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous transmettre ce rapport d'activités de l'année 2021.

2021 a été une année encore bien marquée par la crise sanitaire et celle-ci a impacté notre façon de travailler en complexifiant les rapports humains.

Malgré tout, les équipes de la Communauté de communes ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour répondre aux attentes du territoire et je les en remercie.

2021 a succédé à 2020 avec le renouvellement des équipes municipales et par conséquent du conseil communautaire. Ce dernier a été installé en juillet 2020 puis remanié en novembre 2020 à la suite de l'élection de mon prédécesseur à la haute fonction de Sénateur pour laquelle je le félicite. L'exécutif, entièrement renouvelé, a dû s'approprier les thématiques portées par la Communauté de Communes et chaque Vice-président s'est très vite saisi de ses sujets.

2021 a vu aussi la renaissance du projet de territoire sur le terreau de celui initié en 2015. La population, les élus et les socios-professionnels ont été impliqués dans la démarche de ce projet qui n'est pas celui de la Communauté de Communes institution mais bien celui du territoire dans son ensemble.

Je souhaite une bonne lecture de ce rapport riche de nos compétences.

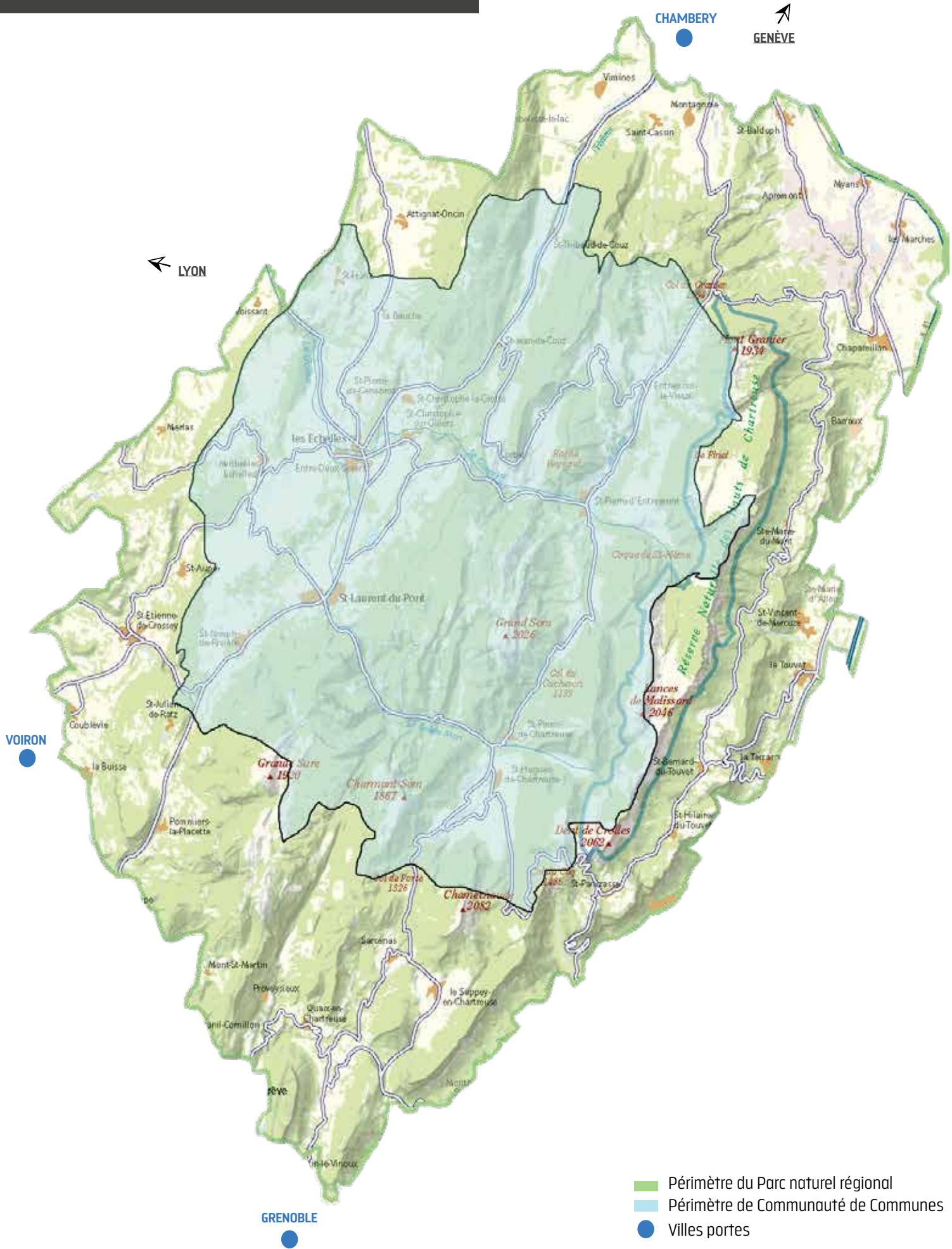
Anne LENFANT

Présidente de la Communauté de Communes
Coeur de Chartreuse



TABLE des MATIÈRES

Le territoire Coeur de Chartreuse	4	ASSAINISSEMENT	32
Nos compétences	6	Territoire et population desservis	33
Instances décisionnelles	8	Tarification et financement du service	34
ORGANISATION	10	Budget	35
Répartition de la masse salariale	11	DÉCHETS	36
Organigramme des services	13	Ordures ménagères et collectes sélectives	37
FINANCES	14	Déchèteries	38
Budgets de fonctionnement	15	Biodéchets et prévention	39
Budgets d'investissement	16	TOURISME	40
Station-service des Entremonts	17	Espace nordique des Entremonts	41
PETITE ENFANCE	18	Cirque de Saint Même	42
Coordination petite enfance et solidarités	19	Autres compétences	43
Bébébus	20	URBANISME	44
Relais assistants maternels	21	Autorisations du droit des sols et PLUi	45
Inclusion sur le territoire	22	AGRICULTURE ET FORÊT	46
JEUNESSE	24	Missions d'accompagnement	47
Coordination et interface jeunesse	25	TRANSITION	48
Accueil de loisirs	26	Réduction consommation énergétique	49
Service jeunesse intercommunal	27	Mobilités alternatives et électriques	50
ÉCONOMIE	28	ÉQUIPEMENTS	52
Soutien aux entreprises	29	Bâtiments et production photovoltaïque	53
Gestion des zones du territoire	30		
Évolution de l'offre économique	31		





TERRITOIRE

Coeur de Chartreuse

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW

L'ensemble du territoire se situe au cœur du massif de la Chartreuse et à cheval sur les deux départements de l'Isère et de la Savoie, Coeur de Chartreuse regroupe 17 communes.

Situé au cœur du Parc naturel régional de Chartreuse, le territoire Coeur de Chartreuse se définit par un caractère montagneux et rural qui attire de plus en plus de concitoyens en quête de nature et d'espace.

Bien qu'au cœur du massif et séparé en grande partie par des contraintes physiques importantes (relief, col, etc), le territoire est sous l'influence des agglomérations grenobloise, chambérienne et voironnaise.

EN RÉSUMÉ ...



17 COMMUNES

11 en Savoie et 6 en Isère



357 km²



17 052 habitants *

(source INSEE 2019)



4 278 emplois*

(source INSEE 2019)

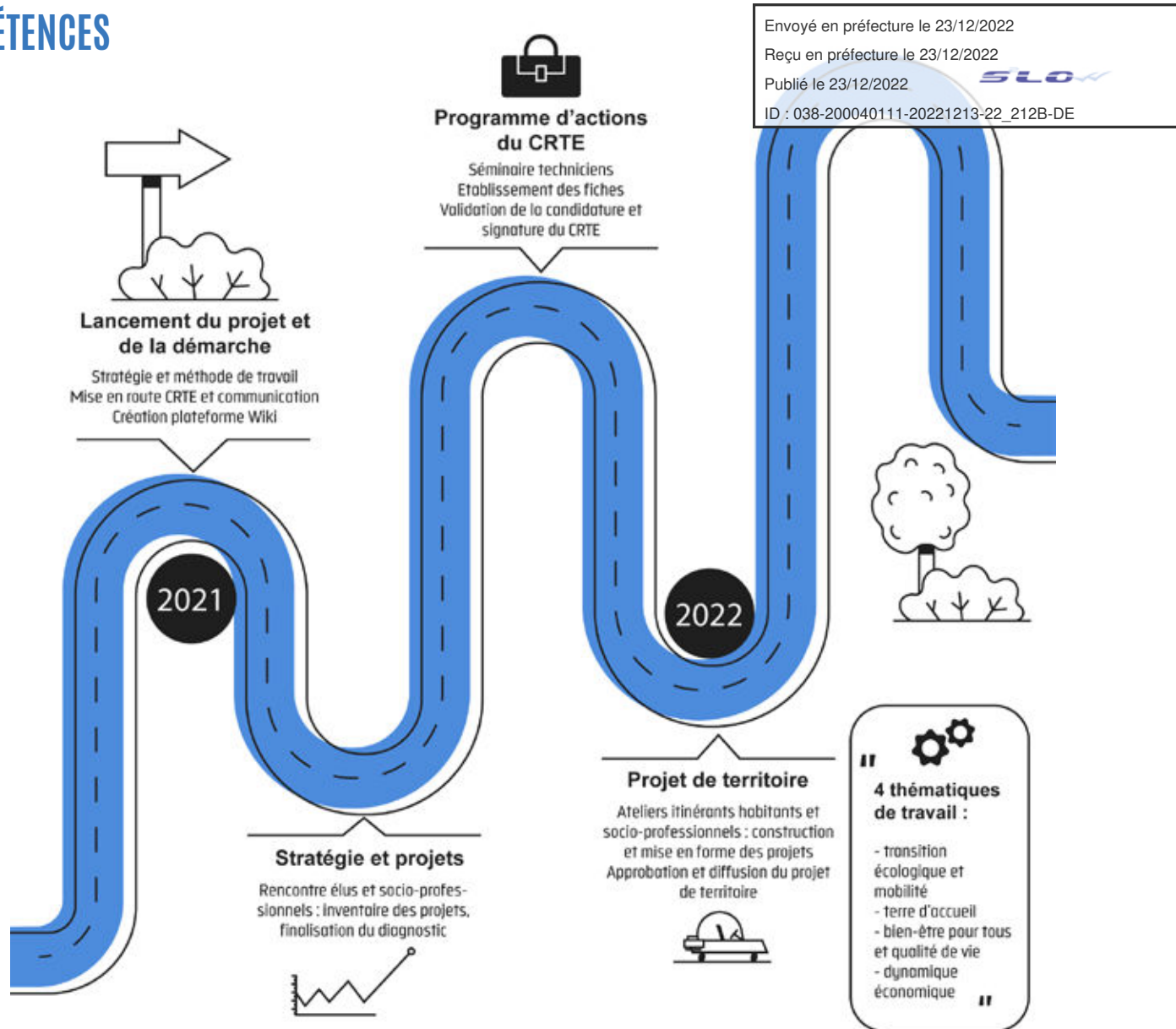


1 station de sports d'hiver



2 082 m. altitude

(min. 281 m)



UN PROJET DE TERRITOIRE RELANCÉ ...



1

projet de territoire relancé par la Communauté de Communes

Suite aux élections communautaires de juillet 2020, de nombreux élus ont exprimé le souhait d'établir une feuille de route qui guidera l'action communautaire de Coeur de Chartreuse.

Aussi, lors de sa séance du **2 février 2021**, le conseil communautaire a acté la **réalisation d'un projet de territoire Coeur de Chartreuse**, en confiant à l'AURG et AGATE la mission d'accompagnement. Cette démarche, déjà initiée en 2016 par l'équipe élue du précédent mandat, n'avait pas aboutie. Il a donc été proposé de repartir de cette matière existante, substantielle, pour élaborer le projet de territoire de Coeur de Chartreuse.

Par ailleurs, que l'État souhaite mettre en place le projet de relance et de transition écologique et notamment l'accompagnement des territoires au travers du dispositif CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique). Ce nouveau contrat sera l'un des outils financiers adapté pour soutenir la dynamique et les projets de notre territoire.

Cette contractualisation concerne la durée du mandat (2020 – 2026).

Le conseil communautaire du **1^{er} juin 2021** a donc validé le **principe de signature d'un CRTE entre l'État, les départements de l'Isère et de la Savoie et la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse**.

Ainsi, des rencontres avec les socio-professionnels, les habitants et les élus participeront à l'actualisation qui sera également enrichie par le travail des commissions thématiques de la collectivité.

Ce projet de territoire sera la base de l'action communautaire durant tout le mandat et devra répondre à une triple ambition : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.



COMPÉTENCES

de la Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

La Communauté de Communes rassemble aujourd'hui 17 communes adhérentes qui ont choisi de déléguer un certain nombre de leurs compétences à la structure intercommunale afin qu'elles soient gérées de façon cohérente sur l'ensemble du secteur.

Les compétences de la Communauté de Communes présentées ci-dessous, ont été **mises en conformité avec la loi NOTRe en 2016**, ce qui a fait l'objet d'un vote du Conseil communautaire du 17 juillet 2018 et de toutes les communes.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

aménagement, entretien et gestion des aires

- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**

communautaire (SCOT et élaboration PLUi-H)

- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, **politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire**, accompagnement d'entreprises et promotion du tourisme dont la création d'Offices de Tourisimes.

- **GESTION DES DÉCHETS**

Gestion des déchèteries, ramassage ordures ménagères prévention

- **GEMAPI**

Entretien et aménagement de cours d'eau, défense contre les inondations, protection et restauration des zones humides



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **ACTION SOCIALE**

d'intérêt communautaire en faveur de la **petite enfance et de la jeunesse** intégrant entre autre la gestion des crèches et animation de l'accueil de loisirs du territoire

- **HABITAT ET TRANSPORTS**

élaboration du Programme Local de l'Habitat, réflexion, animation et expérimentation sur les modes de déplacements

- **PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT**

préservation et valorisation des sites naturels notamment du Cirque de Saint Mème

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

gestion du service communautaire et soutien à la mise aux normes et vidange des installations individuelles

- **AUTRES**

soutien technique et financier aux activités et événements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
aménagement, gestion et entretien des bâtiments communautaires

- **PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE**

- **SOUTIEN ET PRÉSERVATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES**

aide à l'installation et investissement des exploitants agricoles

- **TOURISME**

ski nordique, ski alpin et remontées mécaniques, entretien des sentiers raquettes et de randonnées

- **VALORISATION DE LA FILIÈRE BOIS**

gestion de la plateforme bois de St Thibaud de Couz

L'EXÉCUTIF



Présidente

Anne LENFANT
Administration générale

COMPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, DE 9 VICE-PRÉSIDENTS ET D'UN CONSEILLER DÉLÉGUÉ.



1^{er} Vice-président

Jean-Claude SARTER
Finances



2^e Vice-président

Raphaël MAISONNIER
Urbanisme et aménagement



3^e Vice-présidente

Laurette BOTTA
Promotion touristique et événements



4^e Vice-présidente

Cécile LASIO
Développement touristique



5^e Vice-président

Pascal SERVAIS
Économie



6^e Vice-présidente

Murielle GIRAUD
Bâtiments et travaux
Gestion des déchets et SPANC



7^e Vice-présidente

Marylène GUIJARRO
Jeunesse



8^e Vice-présidente

Céline BOURSIER
Petite enfance et solidarités



9^e Vice-président

Wilfried TISSOT
Environnement, transition écologique et agriculture



Conseiller délégué

Bertrand PICHON-MARTIN
Communication



3 nov. 20

élection des membres de l'exécutif et de la Présidente



10

conseils communautaires (dont 7 informels)



196

délibérations



INSTANCES

décisionnelles

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'arrêté préfectoral n°38-2016-12-26-002 du 13 janvier 2017, le conseil communautaire se compose de **36 élus membres** répartis comme suit :

Communes	Population	Accord actuel
Saint Laurent du Pont	4531	8
Miribel les Echelles	1739	3
Entre deux Guiers	1728	3
Saint Joseph de Rivière	1199	3
Les Echelles	1186	3
Saint Thibaud de Couz	1030	2
Saint Pierre de Chartreuse	1016	2
Saint Christophe sur Guiers	862	2
Entremont le Vieux	653	2
Saint Pierre d'Entremont (38)	551	1
La Bauche	523	1
Saint Christophe la Grotte	518	1
Saint Pierre d'Entremont (73)	417	1
Saint Pierre de Genebroz	349	1
Saint Jean de Couz	259	1
Corbel	147	1
Total	16855	36

Le conseil communautaire est présidé depuis le 3 novembre 2020 par :
Madame Anne LENFANT, maire d'Entremont le Vieux.

Le conseil définit la politique communautaire, vote le budget et les projets proposés par les commissions thématiques et les services. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.



BUREAU

Le bureau se compose des **17 maires** et des **membres de l'exécutif**. Il constitue la conférence des maires.

Le bureau débat des orientations stratégiques, des actions et projets relevant des compétences de l'intercommunalité avant leur présentation en conseil communautaire.

9 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- FINANCES
- URBANISME ET AMÉNAGEMENT
- PROMOTION TOURISTIQUE ET ÉVÉNEMENTS
- DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- BÂTIMENTS ET TRAVAUX, GESTION DES DÉCHETS ET SPANC
- JEUNESSE
- PETITE ENFANCE ET SOLIDARITÉS
- ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AGRICULTURE

Les commissions sont composées de représentants communautaires et de représentants des communes, soit le maire ou un des membres du conseil municipal.

Elles préparent les dossiers et les projets de la Communauté de Communes et émettent un avis consultatif à l'attention du conseil communautaire.

POUR EN SAVOIR + :
www.coeurdechartreuse.fr



2

recrutements
sur poste de
chargée de mis-
sion économie
et prévention
déchets 2021



76

agents (dont
34,74 ETP)



46

moyenne d'âge
des agents



ORGANISATION

de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, en matière d'effectif, compte au 31 décembre 2021 :

• **29 AGENTS PERMANENTS**
(soit 38% de l'effectif)

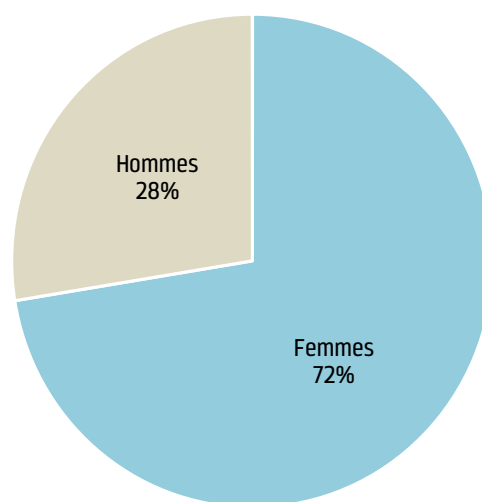
• **47 AGENTS TEMPORAIRES ***
(soit 62% de l'effectif)

* **ATTENTION !** 1 agent ne correspond pas à 1 ETP

qui se répartissent sur des postes de saisonniers au Cirque de Saint Même, sur le site nordique de Entremonts et sur des postes de renfort en déchèterie, en espaces verts ainsi que dans le service urbanisme.

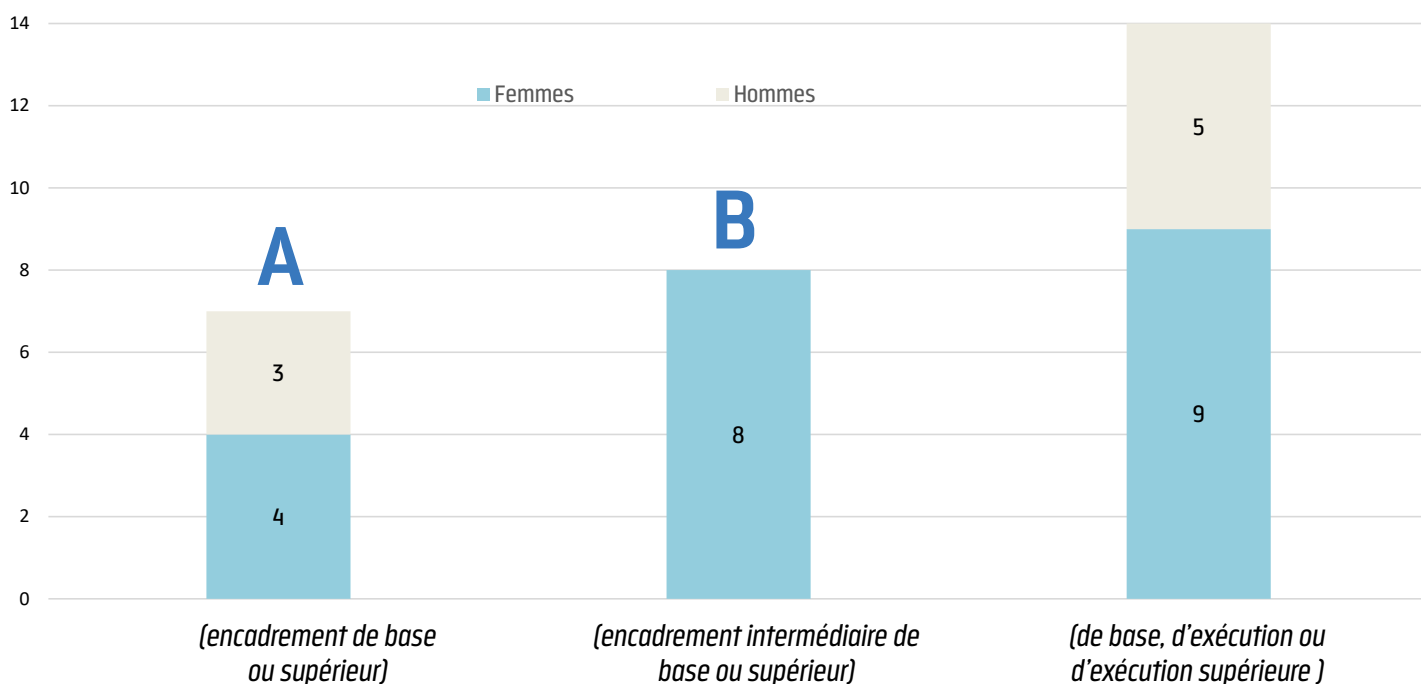
PAR SEXE *

* agents sur emplois permanents



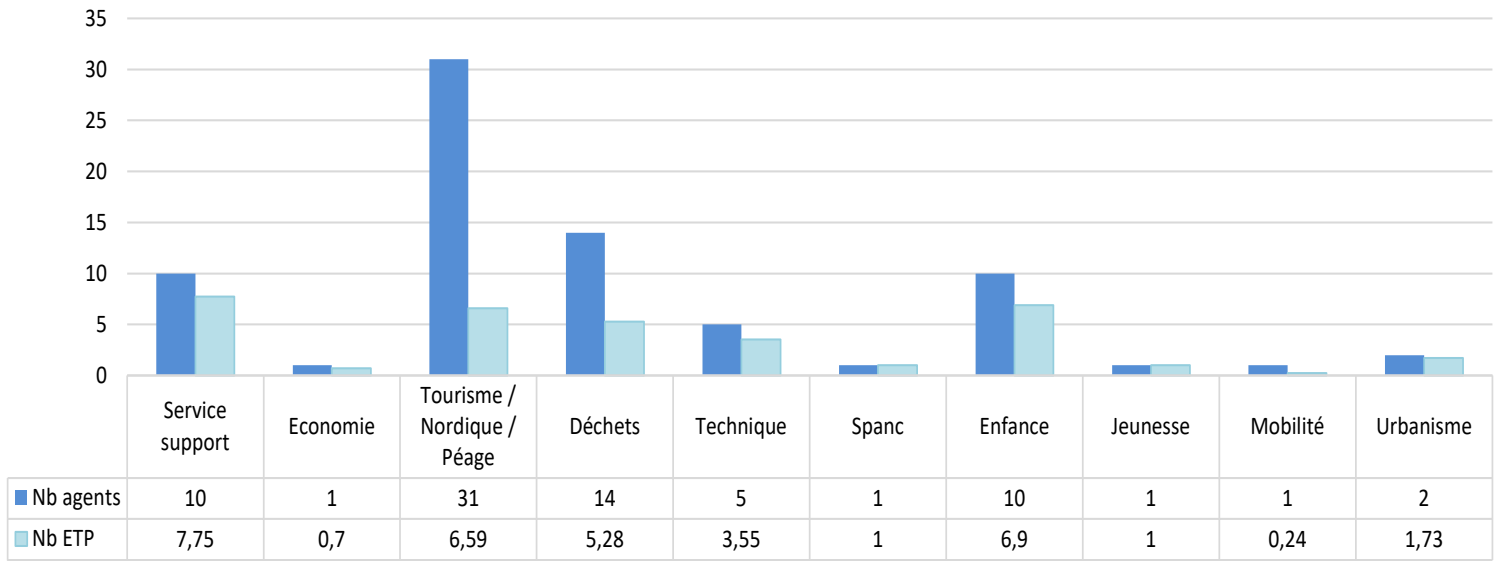
PAR CATÉGORIE *

* agents sur emplois permanents



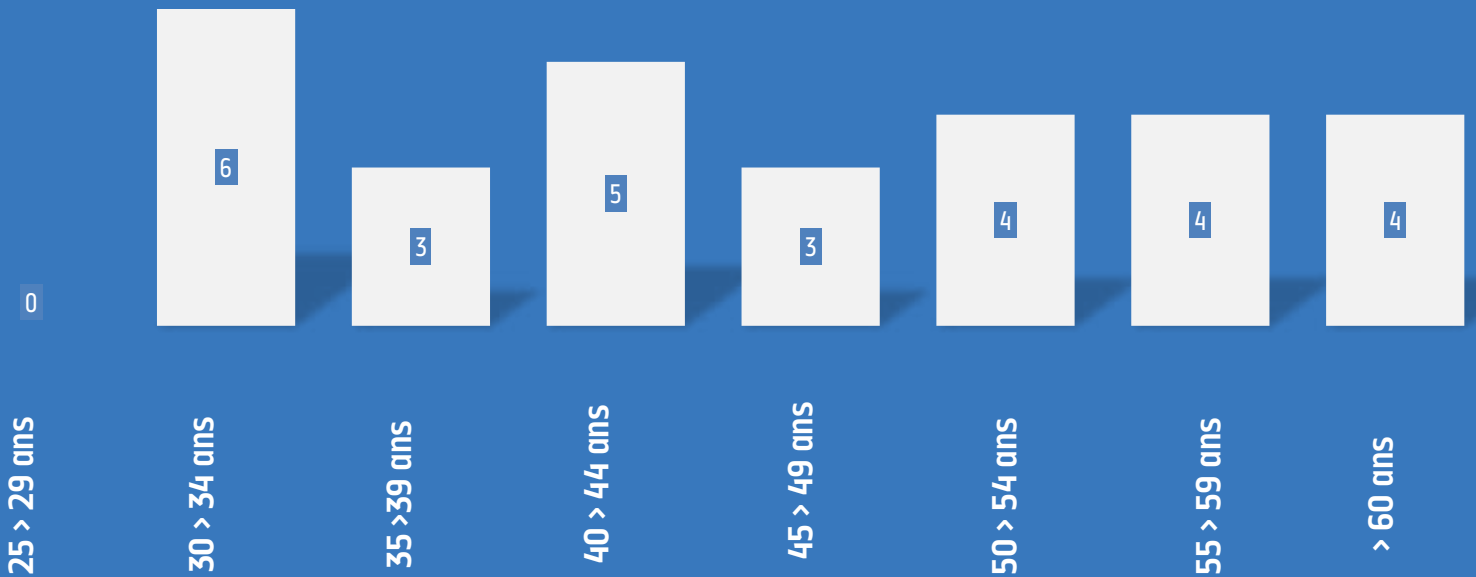
PAR SERVICE *

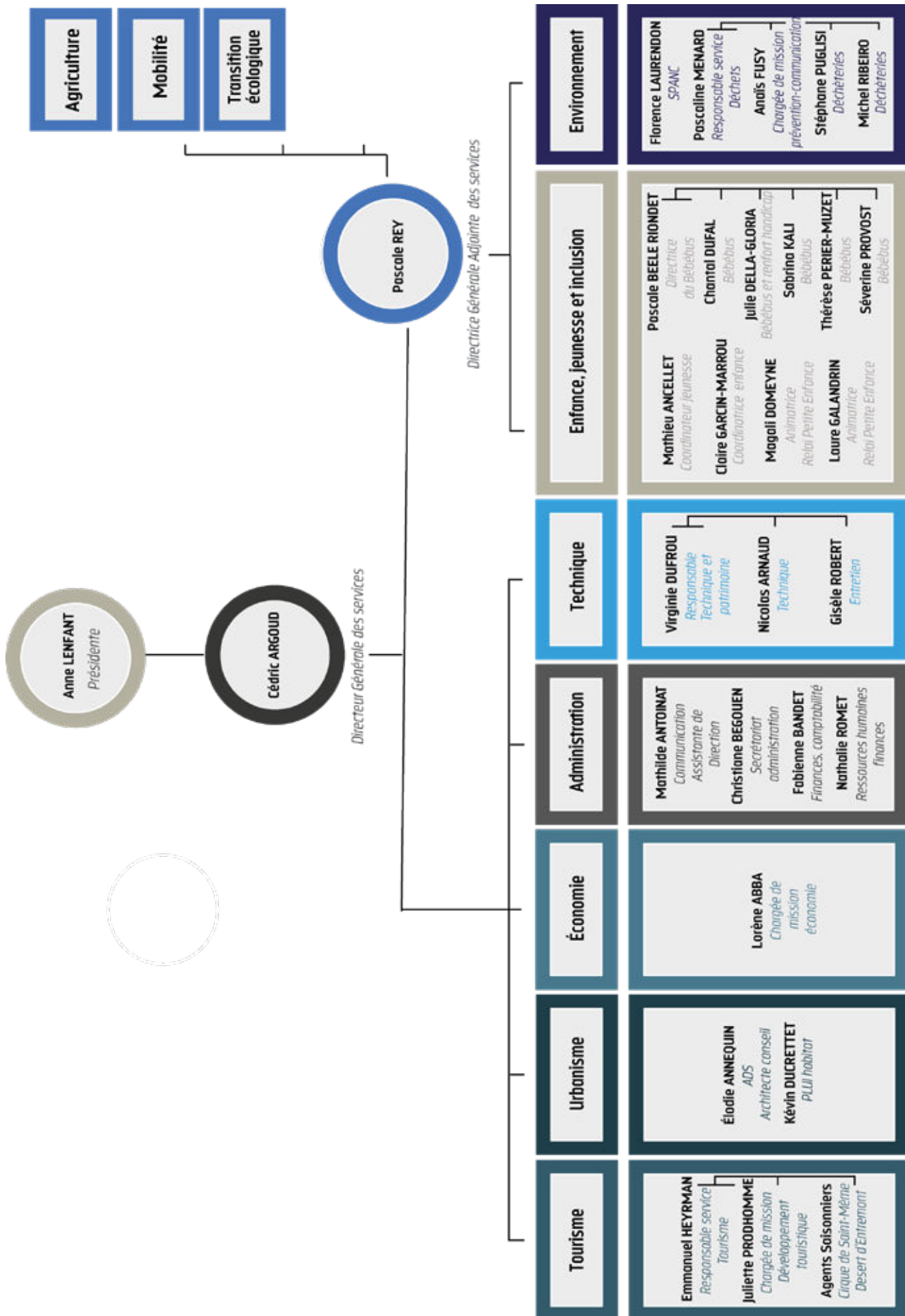
* agents sur emplois permanents et temporaires



PYRAMIDE DES AGES *

* agents sur emplois permanents







Le budget de la Communauté de Communes se compose d'**UN BUDGET GÉNÉRAL** et de **7 BUDGETS ANNEXES**.

Pour chaque budget, on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, informatique...) et celles d'investissement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - COMPTES ADMINISTRATIFS



9,78 M€

de recettes de
fonctionnement



9 M€

de dépenses de
fonctionnement



+ 781 695 €
d'excédent

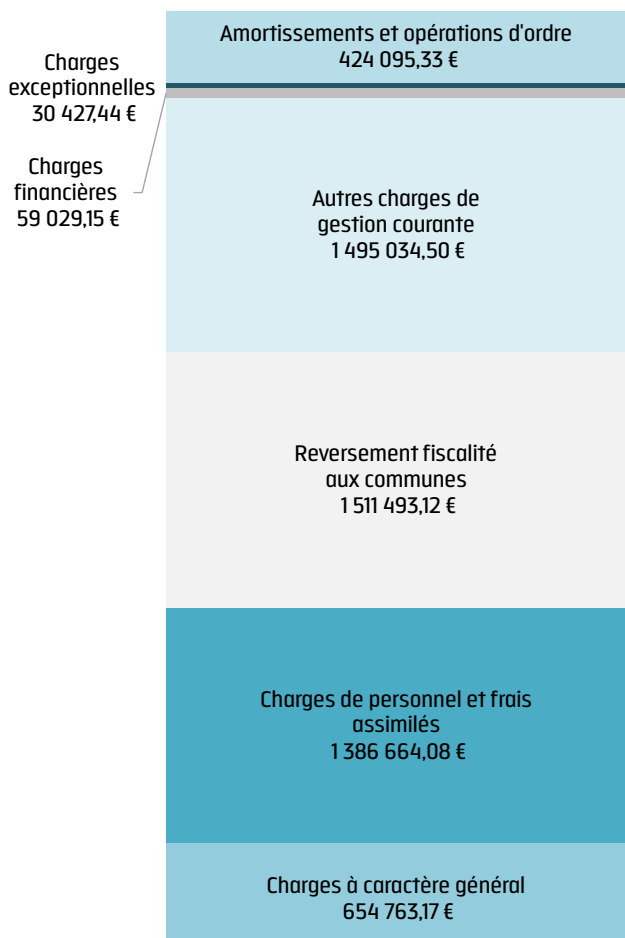


FINANCES

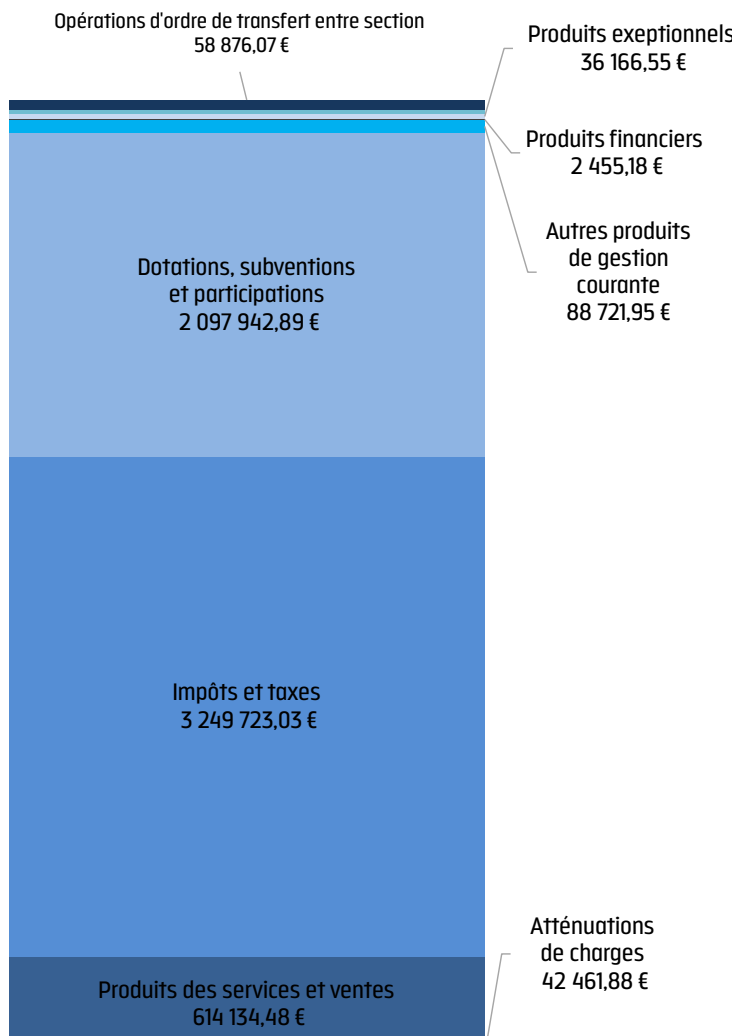
de la Communauté de Communes

BUDGET PRINCIPAL

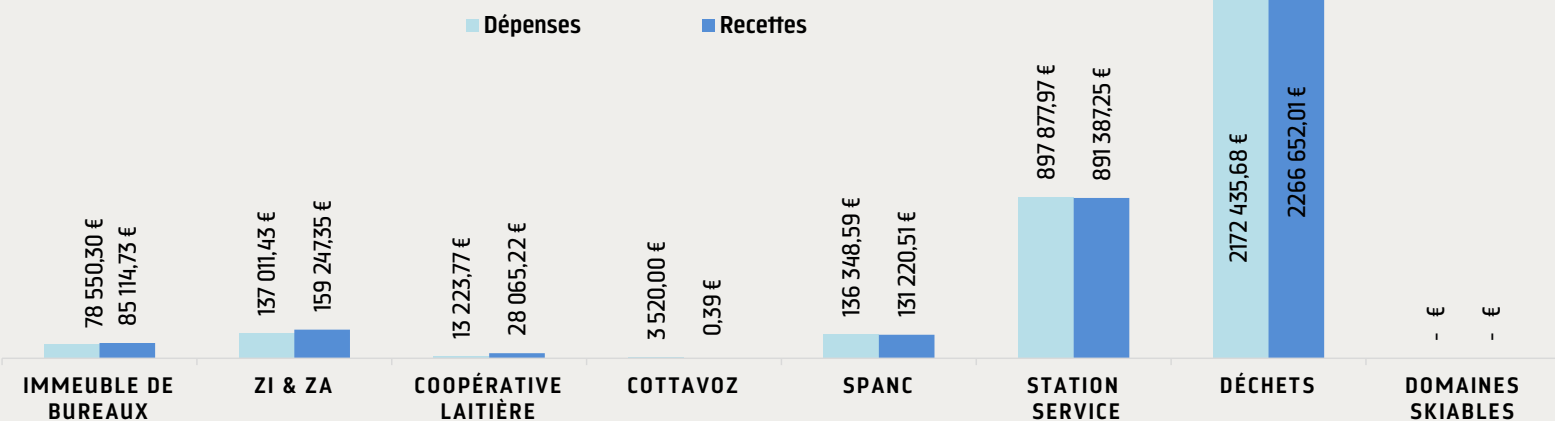
DÉPENSES = 5 561 507 €



RECETTES = 6 220 482 €



BUDGETS ANNEXES

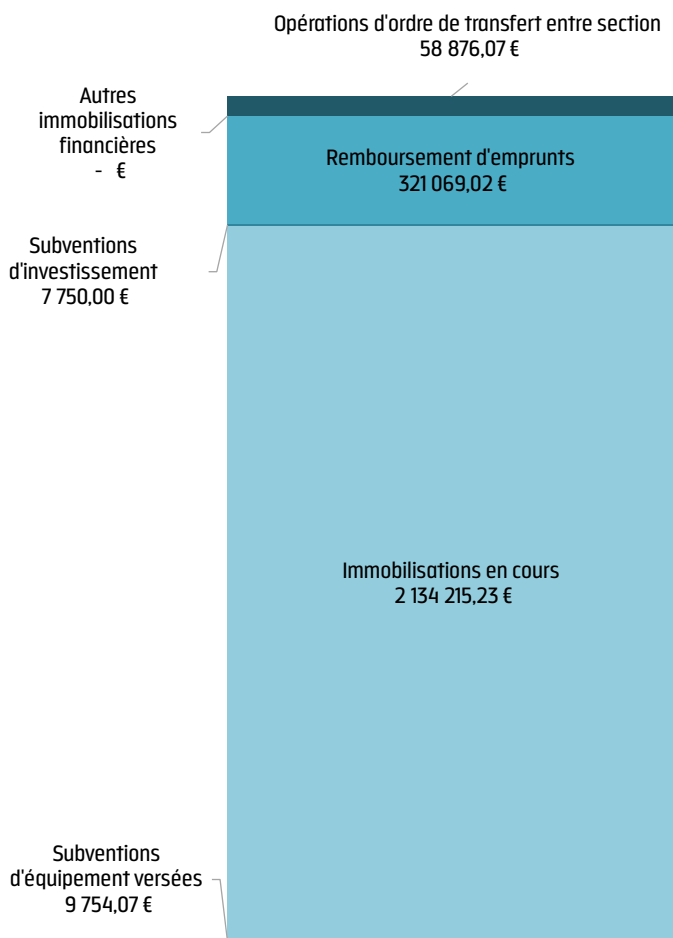


BUDGET D'INVESTISSEMENT - COMPTES ADMINISTRATIFS

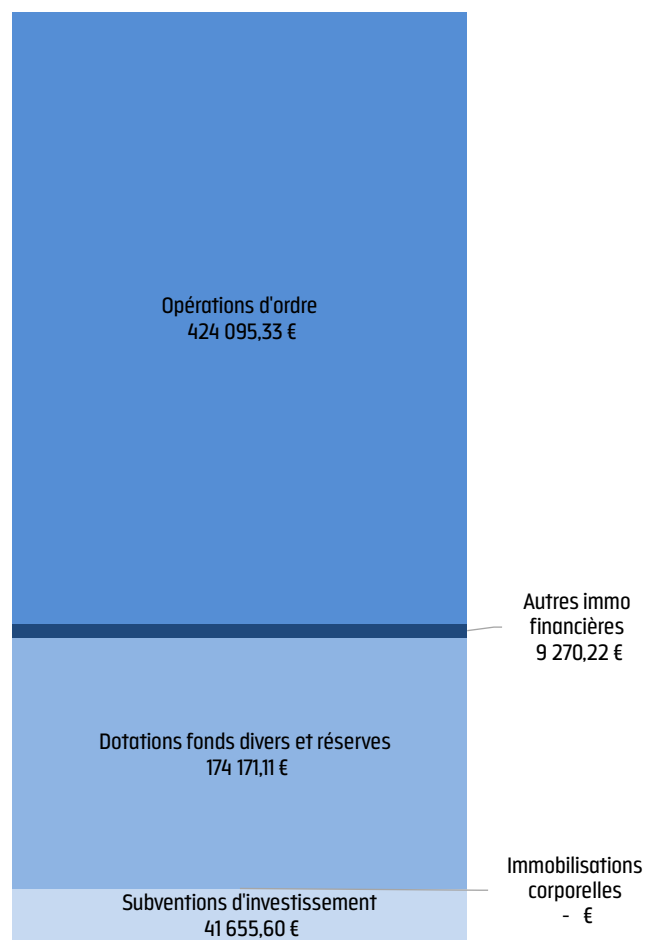
Les opérations du budget d'investissement entraînent la modification de la valeur du patrimoine de la collectivité : travaux, construction de bâtiments et du remboursement des emprunts.

BUDGET PRINCIPAL

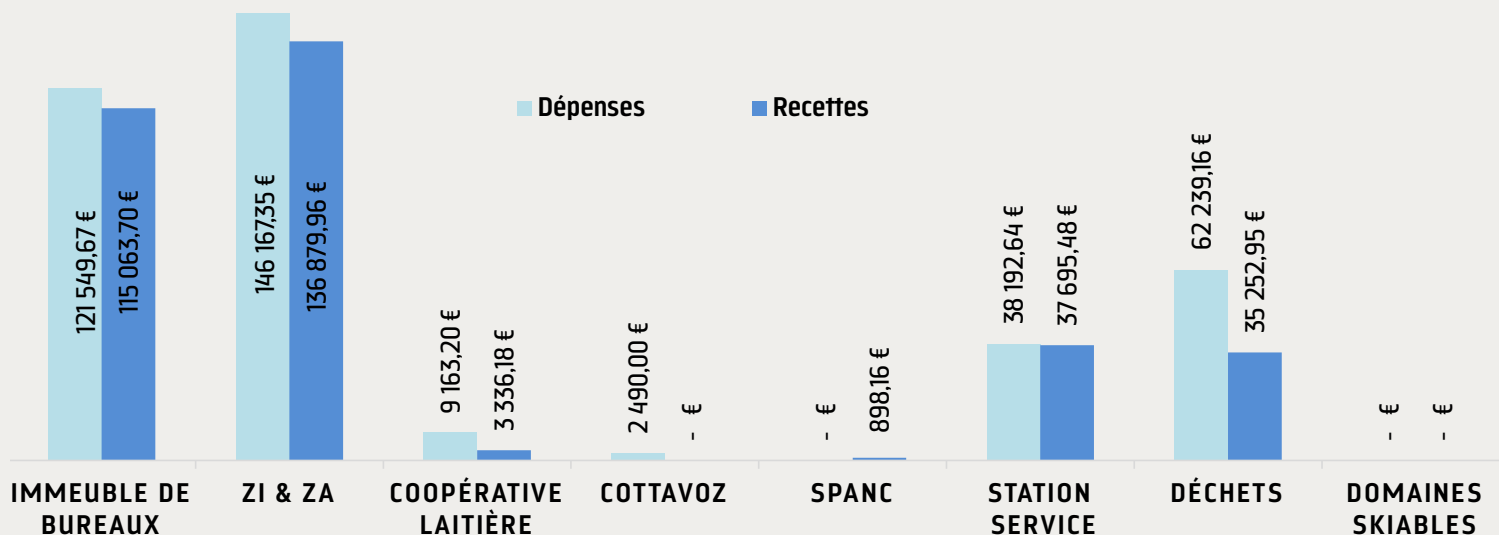
DÉPENSES = 2 531 665 €



RECETTES = 2 184 192 €



BUDGETS ANNEXES





STATION-SERVICE INTERCOMMUNALE

61

transactions bancaires
par jour

25

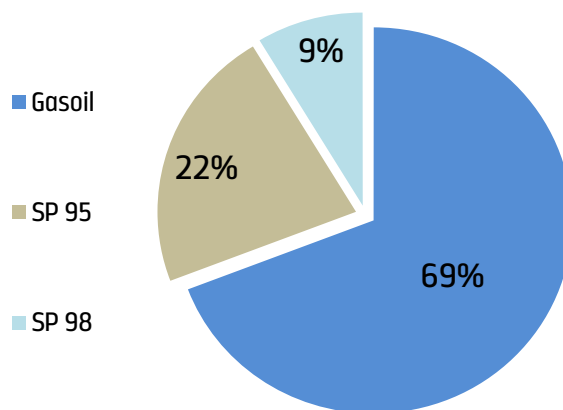
commandes de
carburant effectuées

706 378 L

de carburant écoulés,
(1 732 litres/ jour)

SYNTHÈSE VENTES DE CARBURANT

Carburants	Litres vendus
Gasoil	488 701 L (69%)
SP 95	156 365 L (22%)
SP 98	61 312 L (9%)
TOTAL	706 378 L



Pour rappel, un marché accord cadre relatif à la fourniture et livraison de carburants a été signé en 2019 (contrat de 2 ans, renouvelable 1 fois) avec 3 fournisseurs (THEVENIN & DUCROT distribution / DYNEFF SAS / CARRON et Cie) qui sont consultés à chaque commande.

La fréquentation est passée de 19 597 en 2020 à 22 389 en 2021, soit 2 792 passages en plus.

Cartes bancaires	Comptes clients pro	Cartes prépayées	TOTAL
829 975 €	222 207 €	6 293€	1 058 475 €
78,41%	21%	0,59%	100%



Confinement : sortie pandémie COVID-19

- Fermeture de structures d'accueil
- Veille et poursuite de la mise en œuvre des mesures sanitaires dans les structures d'accueil en lien avec le jeune public et les familles.

Juillet à décembre 2021

- Recrutements en tension sur les métiers de petite enfance y compris pour les structures du territoire ; sur le poste Référent Handicap



361

places d'accueil proposées par
85 assistantes maternelles agréées



61

enfants ont participé au spectacle
Extrémities (sensibilisation au handicap)



15

malles pédagogiques
dont 4 sur la thématique Handicap à disposition



PETITE ENFANCE

Coordination, RPE et Bébébus

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW

COMPÉTENCE ENFANCE

• L'ÉTAT PRÉCISE LE NOUVEAU CADRE RÉGALIEN

La loi Norma a précisé par son décret d'application sur le champ de la Petite Enfance, n°2021-1131 du 30 août 2021, l'objet des évolutions simplification de la réglementation relative aux services aux familles et la définition des modalités de mise en œuvre des obligations du publication de l'identité, des coordonnées et des disponibilités d'accueil des assistants maternels.

• L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ÉVOLUE

Les Conseils Départementaux dont les missions sont précisées dans les schémas pluri-annuels, les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), les Pôles Ressources Handicap ; les missions sur le champ de la Petite Enfance et Solidarités s'organisent en lien avec les besoins du territoire. Le **nouveau dispositif Contrat Territorial Global** (CTG) succède au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). C'est un outil et levier financier majeur, au service de la politique de Cœur de Chartreuse.

• PILOTAGE DE LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE & SOLIDARITÉS

Les élus de la commission petite enfance & solidarités, ont acté en 2021, que les **enfants et leurs familles fondent le cœur des orientations politiques** : accessibilité pour chacun.e aux services proposés, réponse aux besoins des habitants en proximité, qualité de l'offre et sa lisibilité, prise en compte des ressources du territoire, valorisation des compétences humaines.

L'année 2021 est marquée par le **démarrage du diagnostic social de territoire**, initié par la Communauté de Communes, à destination de tous les habitants, dans le cadre de la démarche de conventionnement du Contrat Territorial Global - et en lien avec le projet de Territoire en cours d'élaboration.

OFFRE DE SERVICES

La collectivité garantit la qualité du service par un soutien financier aux gestionnaires et aux programmes à thématiques transverses.

En tant que gestionnaire de service : le relais d'assistantes maternelles (RAM) devient Relais Petite Enfance (RPE) Cœur de Chartreuse. Le Bébébus Halte-garderie reprend son itinérance sur 4 communes distinctes.

En tant que partenaire : les 3 crèches et les 2 lieux d'accueil enfants parents (LAEP) bénéficient du co-financement de la Collectivité.

En tant que coordinateur : les 6 maisons d'assistantes maternelles (MAM) et les 2 micro-crèches privées ont signé une convention de coopération.

MISSION DE COORDINATION

Afin de maintenir la veille de terrain, le recueil et traitement des données, le suivi des actions, la coopération, le lien avec les institutions, la recherche de financements, l'élaboration de l'enveloppe annuelle et son suivi, la création d'outils d'aide à la décision politique, l'animation des diverses instances, l'interface entre le terrain et les élus, en 2021, le poste de coordination sur le service Petite Enfance & Solidarités est co-financé par la Collectivité et la CAF, dans la poursuite des années précédentes.

En tant que coordinateur : le Programme Handicap ancré en partie sur le poste de renfort d'équipe et de référent handicap est réaffirmé. Les actions de Parentalité à l'échelle du territoire sont coordonnées et valorisées lors de la **Campagne 15^{aine} de la Parentalité** de la CAF. L'accompagnement des porteurs de projets d'accueil de la petite enfance est assuré.

UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE EN PRÉPARATION EN 2021

Afin de mettre en œuvre les orientations politiques en matière de Petite Enfance & Solidarités, la Communauté de Communes en charge de la Compétence a été signataire du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en lien avec les Caisse d'Allocations Familiales Isère et Savoie depuis près de vingt années.

Ce contrat CEJ arrivant à échéance au 31 décembre 2021, la démarche de renouvellement de conventionnement a été actée en séance du Conseil Communautaire, en juin 2021, en vue de la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG).

La Commission Petite Enfance & Solidarités, en lien avec la Commission Jeunesse, a mené durant l'année 2021 la mise en œuvre du processus de renouvellement. L'animation de la démarche est menée par les coordinateurs enfance et jeunesse, en lien étroits avec les Vice-présidentes.

Voici les grandes étapes actées sur l'exercice 2021 :

- Partenariat de proximité entre la collectivité et CAF en vue la mise à jour des évolutions organisationnelles de la Communauté de Commune et les enjeux de la Convention Territoriale Globale
- Définition de la gouvernance du processus de renouvellement, sous le pilotage de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse
- Démarche de diagnostic social en coopération avec les 17 Communes du territoire, les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels
- Poursuite de la démarche sur l'exercice 2022



CŒUR DE CHARTREUSE

BÉBÉBUS - HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

BÉBÉBUS : HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

SERVICE ET ÉQUIPE

Le Bébébus, service de halte-garderie itinérante permet un accueil ponctuel, régulier, de proximité, aux familles dont les enfants sont âgés de 3 mois à 4 ans. Ce service permet aux parents de :

- se libérer une demi-journée à 2 par semaine
- bénéficier de répit, passer le relais, souffler
- être accompagné, soutenu dans la fonction parentale
- permettre aux enfants de jouer avec d'autres et ainsi de se socialiser
- proposer aux enfants des activités adaptées dans un cadre bienveillant

En 2021 l'équipe est constituée d'une directrice – infirmière- et son adjointe – auxiliaire de puériculture-, de 3 animatrices – CAP petite enfance ; assistante maternelle ; auxiliaire de puériculture). Elle est renforcée par un renfort d'équipe (auxiliaire de puériculture) afin de pouvoir assurer un accueil de qualité des enfants à besoins spécifiques, et d'un soutien administratif (coordination enfance).

ITINÉRANCE SUIVANT LE CONTEXTE SANITAIRE

Le service de halte-garderie a repris son itinérance sur 4 jours, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, respectivement sur les communes de Miribel-les-Echelles, St-Christophe sur Guiers, Entre-Deux-Guiers et St-Pierre d'Entremont.

BUDGET

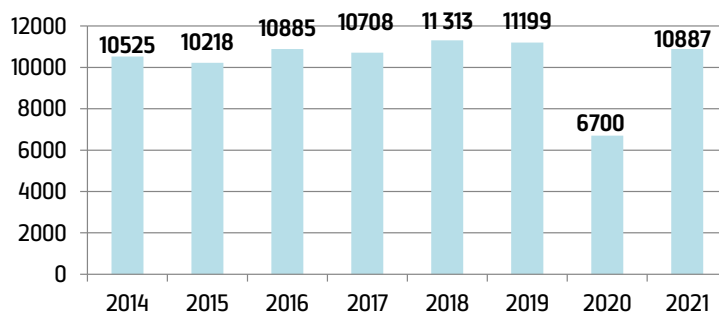
Le budget 2021 s'élève à **151 829€**, 87 % des dépenses sont destinées à la masse salariale. Le montant des recettes institutionnelles et familles représentant 63 %, le reste à charge pour la collectivité gestionnaire est de 39% du montant total des dépenses.

ENFANTS ACCUEILLIS PAR COMMUNE

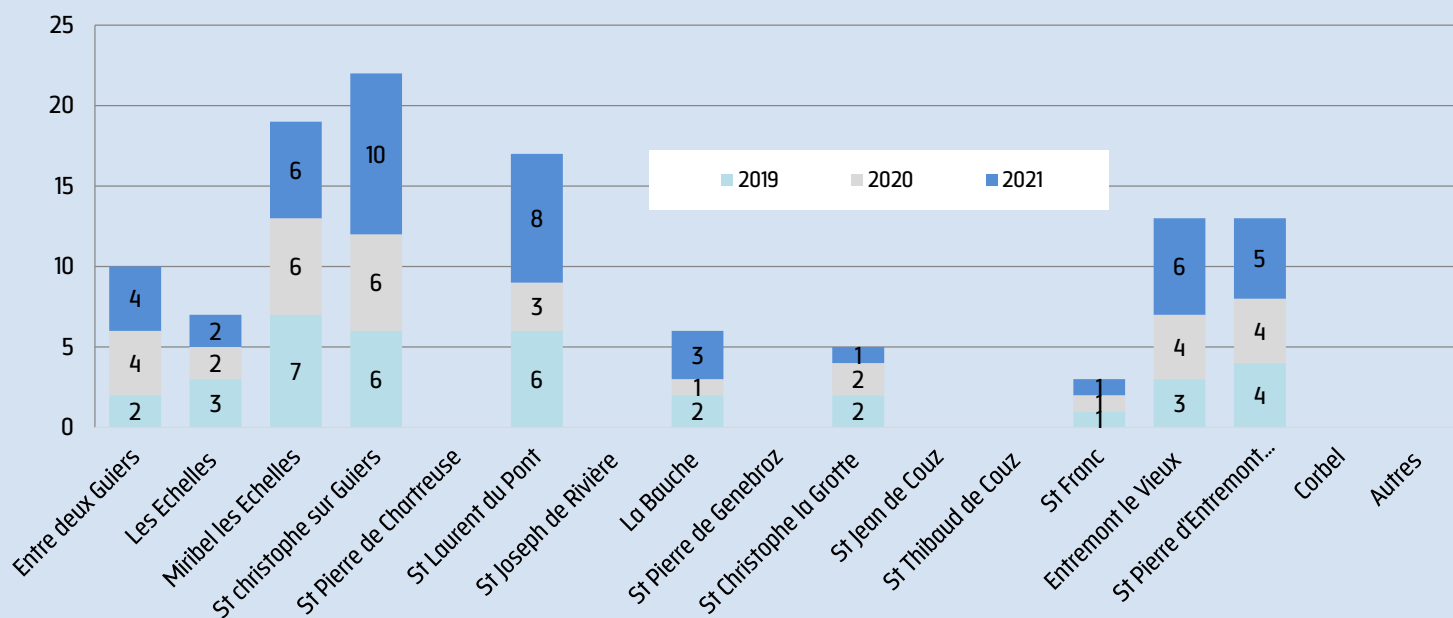
ENFANTS ACCUEILLIS

- **Augmentation de 39% du nombre total d'enfants accueillis : 46 en 2021 contre 33 en 2020**
- Fréquentation en hausse, suite à la période de pandémie.
- Les enfants proviennent des 4 communes d'accueil mais également de Saint Laurent du Pont
- Accueil de tous : enfants à besoins spécifiques, relevant de l'aide à l'enfance,
- 56% des familles accueillies vivent au-dessous du seuil de pauvreté

HEURES DE PRÉSENCE DES ENFANTS



RÉPARTITION PAR COMMUNE DES ENFANTS ACCUEILLIS





EN CHIFFRES

• CAPACITÉ D'ACCUEIL

- **85 Assistantes Maternelles agréées** dont 77 en activité
- Un potentiel de 361 places sur le territoire dont 69 en Maison d'Assistantes Maternelles
- 6 Maisons d'Assistantes Maternelles – MAM réparties sur le territoire

• LIEN AVEC LES FAMILLES

• Les contacts :

444 contacts de familles sur les sujets suivants : Recherche mode d'accueil, rôle de l'employeur ou contrat de travail, accompagnement à la parentalité ...

188 familles différentes ont bénéficié d'une information (collective ou individuelle).

• Les demandes des familles sur le mode de garde :

200 demandes de recherche d'un mode d'accueil

103 demandes auprès d'un assistant maternel

8 demandes sur les accueils en horaires spécifiques

17 demandes sur les accueils d'urgence

19 demandes sur les accueils périscolaires

• Les demandes des familles sur les thématiques :

203 demandes sur le rôle d'employeur ou le contrat de travail

5 demandes d'accompagnement à la parentalité

36 demandes sur les sujets : impôts, arrêts maladie, formation, rôle du RPE, covid etc...

• LIEN AVEC LES ASSISTANTES MATERNELLES

- 37 Assistantes maternelles ont participé aux activités du RPE au moins une fois dans l'année
- 27 assistantes maternelles ont participé aux ateliers d'éveil
- 45 Assistantes maternelles ont suivi une formation
- 83 assistantes maternelles ont bénéficié d'informations sur : les conditions d'accès et exercice du métier, le droit du travail, le fonctionnement du RPE, les besoins de l'enfant et sur l'éveil et développement du jeune enfant

• LIEN AVEC LES ENFANTS

- 202 ateliers d'éveil et animations ont été organisés en faveur des enfants
- 109 enfants différents ont participé aux ateliers d'éveil

SERVICE ET ÉQUIPE

Les missions du RPE sont nombreuses et tendent à évoluer :

- Information à destination des parents
- Information à destination des professionnels (assistants maternels et gardes à domicile)
- Espace de rencontre entre les familles en recherche de mode d'accueil et les professionnels
- Lieu d'animation pour les enfants, les familles, les professionnels
- Le maintien de la mission renforcée. Favoriser le départ en formation continue des assistants maternels.

L'équipe se compose de deux animatrices : 1 agent à temps complet chargé de l'espace RPE A petits pas et 1 agent à temps partiel chargé des espaces RPE les Oursons de Chartreuse et Ma chouette Nounou. Un soutien administratif renforce certaines missions (coordination enfance).

BUDGET

Le montant total des dépenses du service sur l'exercice 2021 s'élève à **96 741 € dont 81 % destinés à la masse salariale.**

Les recettes du service sont majoritairement (73 %) issues des prestations de la Caisse d'Allocations familiales de l'Isère et du soutien financier du Département de l'Isère (3 %), les deux institutions de tutelle du service. La Collectivité prend en charge 24 % du total des dépenses du service.

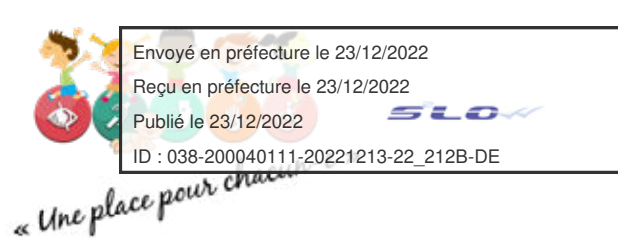
ACTIONS PONCTUELLES CAF

• Année de renouvellement du projet de fonctionnement du service

Cela s'est traduit par l'élaboration du bilan pluriannuel 2018-2021 de l'activité ; sa présentation aux élus et partenaires ; la définition des orientations du service RPE 2022-2025 dans le cadre du nouveau référentiel CAF ; la validation par les élus de la Commission Petite Enfance & Solidarités, du Conseil communautaire, de la CAF ; la mise en œuvre.

• Année de renouvellement de la convention de fonctionnement et de financement

Le renouvellement du conventionnement de la Communauté de Communes avec le partenaire Caisse d'Allocations Familiales induit une mise à jour des partenariats financiers avec le Département et la MSA.



RÉFÉRENT HANDICAP

Ce poste permet de renforcer les équipes des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), des Lieux d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) en tant qu'accueillant, et des Relais Petite Enfance (RPE) en tant qu'accompagnant des animatrices.

Étant en présence sur le temps d'accueil mais aussi sur les temps de réunions auprès des équipes et directions, le lien avec la démarche handicap est maintenu. Ce qui permet, ensemble, de faire évoluer cette démarche et d'accompagner au mieux les enfants et leurs familles.

Le référent joue un rôle d'interface avec les partenaires institutionnels.

GROUPE RÉSEAU HANDICAP

Le Groupe Réseau, existe depuis 2018 sur le territoire Cœur de Chartreuse. Les membres sont composés de familles, de professionnels du milieu ordinaire, du milieu spécialisé et des institutions.

Il a pour missions de :

- développer une dynamique de relais d'informations
- permettre la rencontre entre les professionnels
- accompagner les démarches des parents dont les enfants sont accueillis sur le territoire
- faciliter le lien avec le milieu spécialisé
- favoriser le travail de proximité avec les institutions
- recueillir les attentes en matière de formation des professionnels
- être associé au fonctionnement des malles pédagogiques
- élaborer un calendrier commun d'actions et de rencontres

Une charte de fonctionnement a été élaborée par les membres du Groupe Réseau. Elle permet de définir le cadre général, les objectifs, les engagements et le rôle des membres du Groupe Réseau, investis pour participer à trois rencontres annuelles.

Chaque début d'année civile, le groupe Réseau offre la possibilité à d'autres membres d'intégrer la démarche pour une année ou plus. Le calendrier d'actions et de rencontre est ainsi prévu afin de correspondre aux besoins d'échanges et de liens de chaque partenaire.

SOUTENIR L'ACCUEIL DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES EN MILIEU ORDINAIRE

L'ensemble des actions prévues et organisées par le Groupe Réseau Une place pour chacun-e, a permis de structurer et de définir les orientations suivantes :

- Des échanges, du partage d'expériences, du lien
- Recueil des besoins et attentes du groupe avec proposition de formation pour tous les membres
- Des temps ouverts à tous sur la thématique (conférence, table ronde, spectacle de sensibilisation...)
- Création d'un outil-livret à destination des familles
- Création d'un répertoire vivant : la plaquette d'informations pratique, utile, c'est pour vous !
- Elaboration de la charte du Groupe Réseau précisant les modalités de fonctionnement

OUTILS MIS À DISPOSITION

L'année 2021 a permis de renforcer le lien avec les acteurs qui sont le relais avec les familles, pour la mise en œuvre des outils. Ces outils sont mis à disposition sur demande des familles pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, dans leur vie quotidienne.

• OUTILS LIVRET

Il appartient à la famille et permet le suivi de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques dans les différents lieux d'accueil ordinaire (collectif ou familial) de la petite enfance, des accueils de loisirs, de l'école et dans la vie du territoire.

• MALLES PÉDAGOGIQUES

Il existe 3 malles pédagogiques - **Chartreus'créa, Chartreusens et Chartr'enfance** qui contiennent chacune :

- des livres, des contes pour aborder la notion de handicap et sensibiliser aux différences ainsi que des livres adaptés
- des supports ludiques qui facilitent la participation d'un enfant à une activité ou qui expérimentent une situation de handicap
- des jeux / jouets qui permettent l'ouverture aux différences, des jeux adaptés pour tous

• LISTINGS RESSOURCES

Chaque membre du Groupe est sensibilisé à la démarche handicap du territoire et complète en début d'année civile ses compétences, et ressources permettant ainsi d'orienter et accompagner les familles désireuses. Il est constitué : des institutions, des professionnels du milieu spécialisé et des professionnels du milieu ordinaire et familles (accueils mode de garde, accueils de loisirs...).



RENDEZ - VOUS

ACTION DE SENSIBILISATION AU HANDICAP



SPECTACLE EXTREMITES - CIE INEXTREMISTE

- 3 dates de spectacles et d'ateliers parents enfants
- 3 communes d'accueil : Saint-Laurent du Pont, Les Echelles et Saint-Pierre d'Entremont
- 387 participants = 345 entrées spectacles + 42 participants ateliers
- 61 enfants et 326 adultes
- 10 partenaires : Instinct' taf ; Départements Isère et Savoie ; CAF ; PNR ; PRHEJI ; Communes ; CRPE ; Groupe Réseau Handicap ; Secteur Jeunesse

HANDICAP & INCLUSION

Invité par le **Groupe Réseau Handicap "Une place pour chacune"** en Coeur de Chartreuse et en partenariat avec Instinct' taf, le Cirque Inextremiste, nous fait partager l'expérience de l'équilibre précaire. Avec une planche, une bouteille de gaz, une bonne dose de confiance en l'autre, venez tenter l'aventure !

ATELIERS (6 ans et +)
10 binômes de 2 pers. max
Inscriptions obligatoires, au plus tard 24h avant la date sur : www.coeurdechartreuse.fr

SPECTACLES (6 ans et +)
Pass sanitaire à présenter à l'entrée
Billetterie sur place ou sur : www.instincttaf.net
Tarif : 5€/pers.

octobre 2021

CIRQUE INEXTREMISTE

JEU. 28

ATELIER PARENTS-ENFANTS
Saint Laurent du Pont | 14H-16H
Maison des Associations (RDC)

SPECTACLE EXTREMITES
Saint Laurent du Pont | 20H30-21H40
Salle du Reval

VEN. 29

ATELIER PARENTS-ENFANTS
Les Echelles | 14H-16H
Salle des fêtes

SPECTACLE EXTREMITES
Saint Laurent du Pont | 20H30-21H40
Salle du Reval

DIM. 31

SPECTACLE EXTREMITES
Les Echelles | 15H-16H10
Salle des fêtes

DANS LE CADRE DU FESTIVAL

octobre 2021

ATELIER PARENTS-ENFANTS
Saint Pierre d'Entremont
13H45-16H45
Salle Hermesenda

TARIF
Inclus dans l'entrée du festival



LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

- 50 participants aux diverses conférences

1^{er} - 15 juin
QUINZAINE de la PARENTALITÉ

Les événements du Groupe Réseau
« Une place pour chacune »

A noter dans vos agendas

↳ Les Institutions et liens avec les plateformes :
L'orientation des enfants à besoins spécifiques : où en sommes-nous sur notre territoire ?
Table ronde - réservée aux membres du Groupe Réseau
Mardi 1^{er} juin, 18h-20h Maison des Arts - St-Laurent du Pont

↳ Soutenir et développer les Compétences psychosociales de l'adulte et de l'enfant 0-6ans
Formation - complet
Lundi 7 et Mardi 8 juin, Communauté de Communes Coeur de Chartreuse - Entre-Deux-Guiliers

↳ Passerelles et Inclusion scolaire : L'intégration des enfants à besoins spécifiques : où en sommes-nous sur notre territoire ?
Table ronde - Ouvert à tous
Mardi 15 juin, 18h-20h Maison des Arts - St-Laurent du Pont

Plus d'informations :
<https://www.coeurdechartreuse.fr/quinzaine-de-la-parentalite/>

FORMATIONS ORGANISÉES

IREPS (INSTANCE RÉGIONALE D'ÉDUCATION À LA PROMOTION DE LA SANTÉ)

Soutenir et développer les compétences psychosociales de l'adulte et de l'enfant de 0-6 ans : du 14 au 21 septembre 2021 - 4 soirées - 17 participants, suivant 2 sessions de formation

APEDYS ISERE (ASSOCIATION NATIONALE DES ADULTES ET PARENTS D'ENFANTS DYS)

Outil informatique pour les DYS - Témoignages démonstrations - cartes heuristiques - souris scan - ... : le 24 septembre 2021 - 20 participants

PRHEJI (PÔLE RESSOURCES HANDICAP ENFANCE JEUNESSE ISÈRE)

Troubles du comportement - Troubles du spectre autistique : en décembre 2021 - 1 journée samedi - 10 participants
Formation neurosciences - report en 2022



2

structures ALSH
pour les 3-12 ans



100

places d'accueil pour
les 3-12 ans



4500

journées enfant pour
40 000 H de présence

**ALSH
ENFANTS**

2

structures ALSH
pour les 11-17 ans

40

places d'accueil pour
les 11-17 ans

2500

ap. midi jeune pour
12 500 H de présence

**ALSH
ADOS**



JEUNESSE

Coordination, ALSH et animations

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW

COMPÉTENCE JEUNESSE

• EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT

La collectivité assure le soutien financier des structures associatives gestionnaires d'un service communautaire pour répondre aux besoins des habitants par une offre de qualité. Elle favorise ainsi le développement de l'animation socio-éducative, de la formation et de l'information destinée aux jeunes de moins de 25 ans contribuant ainsi à l'épanouissement des jeunes et à leur intégration dans la société, par l'apprentissage de la vie sociale et de la responsabilisation.

Les ALSH ados accueillent les jeunes de 11 à 17 ans et proposent des activités adaptés à chaque tranche d'âge afin de tenir compte des caractéristiques de chacun.

L'offre de service sur le territoire varie en fonction des périodes.

• EN MATIÈRE DE BÂTI

La Communauté de Communes soutient les structures en mettant à leur disposition des locaux adaptés ou en conventionnant avec les Mairies. Ainsi elle tend à favoriser l'implantation de services de proximité en direction des jeunes du territoire.

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHALET INTERCOMMUNAL, SIÈGE DE L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARTREUSE GUIERS.

Ce bâtiment accueille les associations Radio Couleur Chartreuse (RCC) et Pour l'action jeunes (PAJ) ; le projet est de doter l'association d'un espace d'accueil jeune et Point information jeunesse (PIJ) dédié et plus opérationnel, en aménageant la surface des anciens garages et en adaptant là où nécessaire les espaces intérieurs existants.

En 2021 le plan de financement est consolidé et les consultations sont lancées. Les marchés sont signés en décembre pour un démarrage des travaux début 2022 et une livraison en septembre 2022.

- Montant des marchés de travaux : 188 000 € HT
- Montant des études et maîtrise d'œuvre : 37 600 € HT

Soit un total de **225 600 € HT** hors imprévus.

- Les financements obtenus s'élèvent à 80%, de la part de la CAF de l'Isère, de la DETR et du Département de l'Isère.

MISSION DE COORDINATION

La coordination jeunesse permet de soulever et partager des problématiques à l'échelle du territoire Cœur de Chartreuse. Elle permet de garantir une politique jeunesse concertée et co-construite en renforçant les liens entre les instances de gouvernance à vocation politique et stratégique, les instances techniques à visée opérationnelle et les institutions finançant les politiques publiques.

Pour l'année 2021, l'objectif était de formaliser et structurer cette coordination en lien avec les associations partenaires dans la continuité de la création d'un poste de coordinateur jeunesse en septembre 2020 par la collectivité. La mise en place d'une nouvelle organisation a permis de consolider le partenariat entre la collectivité signataire du Contrat Enfance Jeunesse et les associations mettant en œuvre la politique jeunesse sur le territoire.

De plus, le travail en transversalité des coordinateurs petite enfance et jeunesse, ainsi que la présence de chacune des vice-présidentes sur les deux commissions permet d'assurer une vision globale et une cohérence à l'ensemble des services aux familles du territoire.

Enfin, c'est un moyen de travailler avec nos partenaires associatifs dans le cadre du renouvellement de la contractualisation avec la CAF pour la mise en place de la Convention Territoriale Globale 2022-2025.



CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS

• FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- 60 places d'accueil (20 places - de 6 ans et 40 places + de 6 ans)

Ouvert pendant : les 36 mercredis scolaires, 7 semaines de petites vacances scolaires et 3 semaines de grandes vacances scolaires (août)

En 2021, l'implantation du service est différent selon les périodes d'ouverture au regard des possibilités de mise à disposition de bâtiment par les communes du territoire.

Ainsi, l'ALSH accueille les enfants dans les locaux de :

- l'école du Menuet aux Échelles les mercredis
- l'ancienne école maternelle de Miribel les échelles pendant les petites vacances scolaires
- la maison paroissiale et du Centre Social à St Laurent du Pont

Une réflexion à l'échelle du territoire est engagée concernant l'implantation du service puisqu'elle conditionne la fréquentation des familles au regard de leur bassin de vie et de leur bassin d'emploi.

L'offre de service est complétée par des **séjours organisés** pendant le mois de juillet et les vacances d'automne. Cela représente 484 journées/enfant (10 % du volume annuel d'activité)

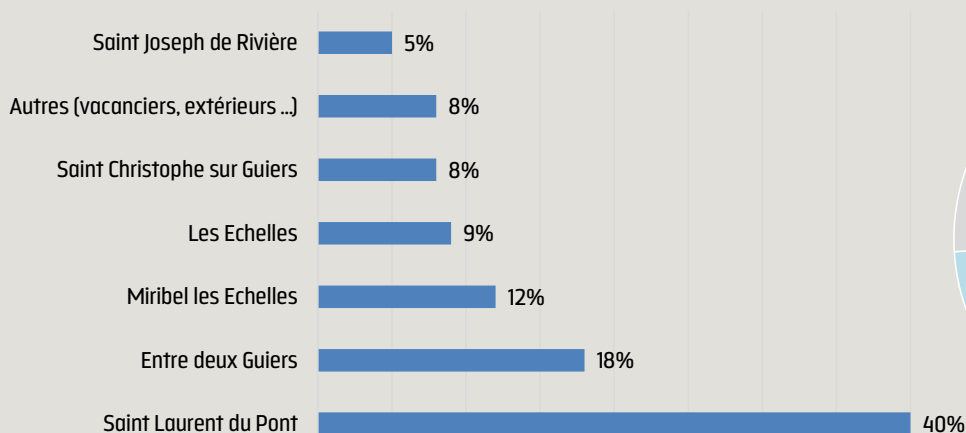
• FRÉQUENTATION DU SERVICE

- 350 enfants différents accueillis sur l'ensemble des périodes
- 29 000 heures/enfant

En 2021, nous constatons que les fréquentations sont en constante augmentation et que la capacité maximum de la structure est atteinte régulièrement sur les périodes de petites vacances scolaires.

RÉPARTITION PAR COMMUNES

• CSPG



Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

centre social des pays du guiers

ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREMONTS EN CHARTREUSE

• FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- 40 places d'accueil (16 - de 6 ans et 24 + de 6 ans)

Ouvert pendant : les 36 mercredis scolaires, 3 semaines de petites vacances scolaires (1 semaine par période sauf fin d'année) et 3 semaines de grandes vacances scolaires (juillet)

L'ALSH accueille les enfants dans les locaux :

- de la maison Hermesende les mercredis
- de l'école primaire de Saint Pierre d'Entremont pendant les petites et grandes vacances scolaires.

L'offre de service est complétée par des **séjours organisés** pendant le mois de juillet, cela représente 120 journées/enfant.

• FRÉQUENTATION DU SERVICE

- 162 enfants différents accueillis sur l'ensemble des périodes
- 11 000 heures/enfant.

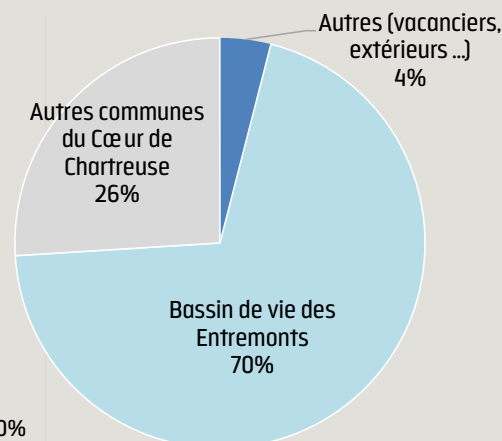
L'année 2021 a vu l'augmentation de la capacité d'accueil évoluant de 24 à 40 places au regard des éléments suivants :

- Une majorité d'enfants issus de familles dont les deux parents travaillent
- L'installation de nouvelles familles (effet COVID)
- La fermeture du service ALSH sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse et la mise en place d'un pré-accueil et d'un transport pour les familles de la commune.

• ACCUEIL DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

La mise en place d'un transport collectif a permis l'accueil de 29 enfants de la commune pendant l'été et 3 enfants les mercredis.

• AADEC



FONCTIONNEMENT

Dans le cadre de l'ALSH ados ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans, le service jeunesse propose un programme d'activités les mercredis et samedis en semaine scolaire et pendant les périodes de vacances. Ces programmes sont orientés de manière à leur faire découvrir des activités de loisirs sur le territoire mais également en dehors.

L'offre de service se complète par des séjours organisés pendant l'été.

• ASSOCIATION POUR L'ACTION JEUNES

En 2021, cela représente au total 8 500 heures d'accueil*.

L'ALSH ados est la porte d'entrée principale des jeunes sur le service, cependant les modalités d'intervention des animateurs jeunesse sont multiples et permettent de favoriser la mise en lien, d'apporter des réponses spécifiques au regard de situations individuelles lorsque cela est pertinent et de développer des actions d'animation tout en innovant et en expérimentant de nouveaux projets pour la jeunesse.

Enfin, le service jeunesse ce sont aussi 2 espaces jeunes implantés en proximité des collèges de St Laurent du Pont et des Echelles ouverts dans la continuité du temps scolaire leur permettant la mise en lien avec les animateurs permanents du territoire.

• AADEC

En 2021, cela représente au total 4 000 heures d'accueil*.

Pour répondre aux objectifs d'accompagnement des 17-25 ans, le service jeunesse a obtenu un financement à 50% par la CAF de la Savoie. Ce financement a permis de faire évoluer le poste de l'animateur permanent en permettant la création d'un poste à temps plein sur la structure et en développant l'accompagnement individuel et collectif des jeunes sur les sujets en lien avec l'emploi, la formation, les initiatives citoyennes et les projets locaux.

* À noter que le contexte sanitaire a eu un impact sur les fréquentations globales puisque l'ALSH ados est resté fermé aux vacances de printemps.

FESTIVAL LEZ'ARTS PERCHÉS

Ce projet s'inscrit dans l'axe 3 du Contrat Territorial Jeunesse de la Savoie qui consiste à permettre aux jeunes de s'ouvrir à toutes les découvertes et les apprentissages en mettant en place des actions facilitant l'accès aux techniques de disciplines artistiques.

Ce projet s'est déroulé en 2 phases avec l'organisation de :

- 4 stages de pratiques artistiques et/ou culturelles pour les 3-17 ans, du 25 au 29 octobre 2021, dans le cadre des ALSH intercommunaux qui ont réuni au total 73 participants.
- Festival jeune public, le vendredi 29 et le samedi 30 octobre qui a réunit au total 261 participants

La dimension partenariale est un axe essentiel de ce projet. Le festival a aussi été un outil permettant aux jeunes de s'impliquer dans l'organisation. Ainsi 30 jeunes encadrés par les animateurs du service jeunesse se sont investis sur le montage et le démontage du festival, la mise en place des stands buvette et restauration, l'accueil du public.

PROJETS SPÉCIFIQUES ET TRANSVERSAUX

La structuration de la coordination enfance et jeunesse a permis la mise en place de projets spécifiques et transverses à l'ensemble des associations mettant en œuvre les services enfance jeunesse.

En 2021, deux actions phares mettent en lumière ce travail partenarial : le Festival Lez'arts perchés et le projet Chantiers Jeunes - campagne 2021.



CHANTIERS JEUNES 2021

L'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en matière d'insertion sociale et professionnelle est une préoccupation majeure des élus locaux et un axe important de la politique jeunesse du territoire Coeur de Chartreuse.

Le projet chantiers jeunes permet à des jeunes du territoire de **participer à des chantiers et de financer leur projet personnel** en étant rémunéré dans le cadre de ces missions. L'objectif est également au travers de cette action de favoriser l'insertion par l'emploi et **l'accès à une première expérience professionnelle**.

Enfin, c'est un outil dont les modalités d'intervention favorisent la mise en lien directe du public cible avec les animateurs jeunesse du territoire et plus largement avec les partenaires oeuvrant dans le champ de l'accompagnement et de l'insertion professionnelle (Mission Locale, Maison de l'emploi, Adéquation etc.)

En 2021, les partenaires PAJ et AADEC ont mis en place 5 semaines de chantiers jeunes pendant l'été suite à la création d'un appel à projet du département de la Savoie faisant écho aux difficultés rencontrées par les jeunes dans le contexte sanitaire qu'ils ont traversé pendant l'année scolaire 2020-2021. Une trentaine de jeunes ont bénéficié de cette action.





4 478

emplois
sur le territoire



10 080€

versés au réseau
Initiative Voironnais
Chartreuse



49 003€

d'investissement total
réalisé par les TPE
grâce aux Fonds
Leader Chartreuse



ÉCONOMIE

Gestion des ZI et ZA

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLO

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Depuis 2020, la Communauté de communes s'est associée au FRU en participant à hauteur de 4€/ habitant soit **67 920€** afin de faire un effet levier pour l'aide tourisme, hôtellerie et restauration et l'aide micro-entreprise et association.

• FONDS RÉGION UNIE

En 2 ans, entre 2020 et 2021, 481 622€ ont été versés à 55 entreprises du Cœur de Chartreuse dans le cadre de cette aide répartie de la manière suivante :

- **240 564€** de subventions accordées à 45 entreprises du tourisme, de l'hébergement et de la restauration
- **149 000€** d'avances remboursables versées à 7 TPE et associations.
- **92 058€** d'Aide Montagne accordées à 3 centres de vacances.

• SUBVENTIONS AUX TPE

En 2021, **2 entreprises aidées** financièrement en co-financement des fonds européens Leader Chartreuse : Les clés de Chartreuse et la Brasserie Cœur de Chartreuse

Montant total : **2 940€** permettant aux entreprises de lever **11 760€** de fond Leader Parc de Chartreuse

• CRÉATION / DÉVELOPPEMENT

En 2021, une vingtaine de porteurs de projets ont été reçus et accompagnés pour de la création/reprise d'entreprise, développement d'entreprises ou besoin immobilier. Ex : L'entreprise JP construction a intégré le dispositif Performance globale

Soutien au réseau Initiative, Isère et savoie, qui octroie des prêts à taux 0% pour les créateurs d'entreprises et des prêts développement pour les entreprises de moins de 5 ans.

- **10 080€** versés par an au réseau Initiative Pays Virois. En 2021, **2 créateurs accompagnés**, soit 1 entreprise, par Initiative Pays Virois, **25 000 € de prêt d'honneur** octroyé sur le territoire, qui a permis par effet levier de lever 185 000 € de financement bancaire et **5 emplois créés**.

La Communauté de Communes est représentée par **Éric l'Héritier**.

- **1 entreprise soutenue par Initiative Savoie**, pour un prêt d'honneur de 7500€.
- **1 277€ versé par an à ALIZE SAVOIE** qui réalise de l'appui en compétence et des avances remboursables à taux 0% pour les TPE de production.

• ACCOMPAGNEMENT DOSSIER RÉGION/ LEADER.

2 commerçants accompagnés pour leur demande de subvention Région/ Leader : Brun sport et Nuage de sucre

• RECRUTEMENT

Organisation avec la Maison de l'emploi et Pôle emploi d'une action de recrutement collectif pour Paturle ACIERS.



ÉVÉNEMENTS

SALON TERRITOIRE CHARTREUSE

Au regard du contexte sanitaire, les coorganisateur ont choisi en janvier 2021 d'annuler la 2^{ème} édition du Salon Territoire Chartreuse qui devait avoir lieu en Mai 2021 et de le reporter à 2022.

Le Salon territoire Chartreuse aura donc lieu les 20-21-22 mai 2022, sur l'espace camping et salle du Revol à Saint-Laurent-du Pont.

Le dernier trimestre 2021 a permis de valider la gouvernance et la co-organisation du Salon avec la ville de Saint-Laurent-du-Pont, le Parc naturel régional de Chartreuse et Déplacer les montagnes, valider les tarifs et ouvrir la commercialisation en décembre.

GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse gère **6 zones d'activités économiques** :

ZI CHARTREUSE-GUIERS

- **PÔLE TERTIAIRE**

Accueil de 2 nouvelles entreprises en location.

Reprise des travaux d'extension avec les lots fondations spéciales réalisées en septembre puis démarrage du lot maçonnerie en octobre.

Dépôt de candidature à l'Appel à projet Tiers Lieux du département de l'Isère pour solliciter une subvention en investissement et fonctionnement lié à la création du futur espace de coworking.

Montant sollicité : 122 268€ en investissement et 30 000€ sur 3 ans en fonctionnement



ZA GRANGE VENIN



ZA LE MAILLET



ZA LA FRAIDIÈRE



ZA LE PETIT CHENEVEY



ZA CHAMP-PERROUD

En 2021 a eu lieu la rétrocession des équipements publics et ouvrages publics de Elegia (concessionnaire) à la Communauté de communes. Les élus ont validé la **prolongation de 2 ans du conventionnement avec Elegia** soit 2023-2024.

Plusieurs prospects ont réalisé des études d'implantation qui n'ont pas abouti.



ÉVOLUTION DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE

EXTENSION DE ZONES D'ACTIVITÉS

La Communauté de Communes n'a quasiment plus de foncier disponible en ZAE (1 parcelle ZI Chartreuse-Guiers) pour accueillir de nouvelles entreprises. Un travail de densification avec les propriétaires privés est mené. En parallèle, le PLUi a validé 2 extensions de Zones d'activités communautaires complémentaires dans les cibles :

- **ZI CHARTREUSE-GUIERS** : vocation à accueillir des projets d'implantation industrie, artisanat, avec des besoins en foncier important (lots de taille importante)



- **ZA GRANGE VENIN** : vocation à accueillir des activités économiques hors commerce, pour des besoins en foncier plus réduits (lots de taille moyenne). Sur cette zone, l'étude de faisabilité foncière, le diagnostic faune-flore et l'étude d'impact agricole a été réalisé en 2021. La suite du travail sur la maîtrise foncière et sur le projet d'aménagement de l'extension sera menée en 2022.



FRICHE PAPETERIE D'ENTRE-DEUX-GUIERS

En parallèle, le travail engagé avec la commune d'Entre-deux-Guiers sur la friche de la papeterie, depuis plusieurs années a conduit en septembre 2021 à un dépôt de candidature à l'Appel à Projet Recyclage riche, pour un projet de zone d'activité économique avec un portage par l'EPFL de la Savoie. Le projet a été lauréat avec une subvention de 1.7M€.

La convention tripartite EPFL, Communauté de communes, Etat sera signé en 2022. L'actualisation des études de dépollution, démolition puis le lancement des appels d'offres portés par l'EPFL sera conduit en 2022.



OUTILS DE COMMUNICATION

• ACHETER EN CHARTREUSE

En lien avec le Parc de Chartreuse, appui à la mobilisation des commerçants/artisans pour booster l'application Acheter en Chartreuse



• ÉCO CHARTROUSINE

Nouvelle lettre économique pour retrouver l'actualité et la vie des entreprises. Cette lettre est diffusée principalement par mail aux entreprises et réseau d'entreprises, aux communes du territoire, aux partenaires économiques privés et institutionnels.

POUR EN SAVOIR + :
www.coeurdechartreuse.fr



51

installations
réalisées par les
particuliers dont 36
subventionnées



91 529€

d'aides apportées aux
usagers par le biais de
subventions



386

contrôles des
ouvrages
en 2020



ASSAINISSEMENT

Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le service assainissement non collectif est géré au niveau intercommunal en régie sur les 17 communes et dispose des compétences suivantes : le contrôle des installations et la réhabilitation des installations (soutenance des dossiers auprès de l'Agence de l'Eau et des Conseils Départementaux de l'Isère et de la Savoie). Concernant l'assainissement collectif, ce sont les communes qui gèrent ce service en direct avec les usagers ou en ont confié la gestion à des structures comme : la SAUR, le syndicat du Thiers et le SIAE...

TERRITOIRE ET POPULATION DESSERVIS

Le service public d'assainissement non collectif est géré au niveau intercommunal en régie sur les 17 communes.

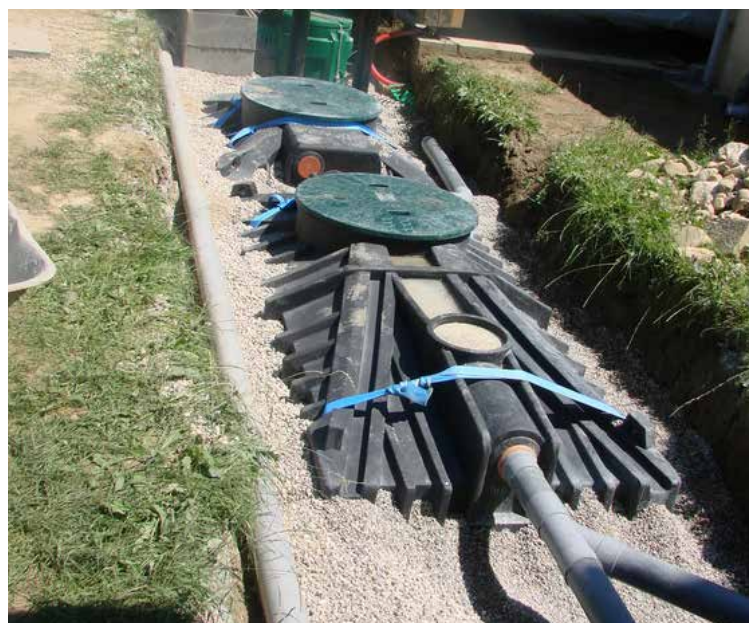
Le SPANC dispose des compétences suivantes :

- **contrôle des installations,**
- **réhabilitation des installations** (soutenance des dossiers auprès de l'Agence de l'Eau et des Conseils Départementaux de l'Isère et de la Savoie)

Il existe un zonage de l'assainissement non collectif validé le 29/01/2015 au niveau intercommunal et le règlement de service du SPANC a été délibéré le 22 décembre 2014.

Le SPANC dessert 5 743 habitants, pour un nombre total de 17 045 habitants résidents sur le territoire du service. Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est de 2 696.

INDICE DE MISE EN OEUVRE



Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

L'indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2021 est de **100**.

• TABLEAU DE CALCUL DE L'INDICE

A - Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service

Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20
Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	20
Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	30
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	30

B - Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service

Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	0
Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	0
Le service assure le traitement des matières de vidange	0
TOTAL	100

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

TARIFICATION AUX USAGERS

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables* au 1^{er} janvier 2021 sont les suivants :

Compétences obligatoires du service

Tarif du contrôle des installations neuves	240€
Tarif du contrôle des installations existantes	120€
Tarif du contrôle des installations existantes dans le cadre d'une vente	150€

Compétences facultatives du service

Opération d'entretien	À la charge des usagers
Opération de vidange (y-compris traitement)	À la charge des usagers

* Délibération du 4 décembre 2014 (et effective à compter du 1^{er} janvier 2015) fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice du contrôle des installations neuves et existantes.



FINANCEMENT DU SERVICE

• DÉPENSES ET RECETTES

Les dépenses réalisées sont de **136 348,59€** dont 91 529€ affecté au versement de subventions auprès des usagers.

Le montant des recettes réalisées en 2021 est de **131 220,50 €** conduisant à un déficit de l'exercice de 5 128,09 € et un excédent de résultat reporté de 41 283,19€.

• INVESTISSEMENTS

Au cours de l'année 2021, aucun achat n'a été réalisé

• SUBVENTIONS

Le programme de l'Agence de l'Eau n'apporte plus de subventions sur le volet ANC que ce soit auprès des usagers ou du SPANC.

RÉHABILITATION ET CONTRÔLES

• RÉHABILITATION ANC

35 ANC ont bénéficié d'une aide à la réhabilitation

Conseil général de la Savoie : 13 dossiers subventionnés (26 000€)
Conseil Général de l'Isère : 21 dossiers subventionnés (65 529€)

4 nouvelles installations de plus de 20 équivalents-habitants

À la différence des filières d'ANC de -20 eq/hts, elles sont soumises à résultat. Un carnet de suivi doit être mis en place et en fonction de la capacité de traitement une ou plusieurs analyses par an sont à réaliser.

Une nouvelle installation dispose d'un mélange d'eaux usées domestiques et d'eaux usées agricoles. La proportion agricole est supérieure à la proportion domestique, l'effluent est considéré comme agricole. Une convention a été établie entre le propriétaire et le SPANC pour s'assurer de l'entretien.

• CONTRÔLES EFFECTUÉS

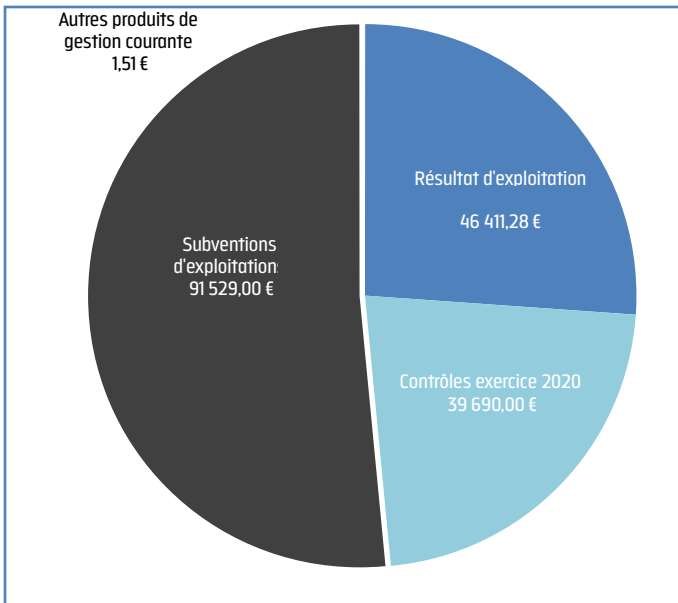
Sur l'exercice de l'année 2020, le nombre de contrôles de tous types est de **385** répartis de la manière suivante :

Nature des contrôles

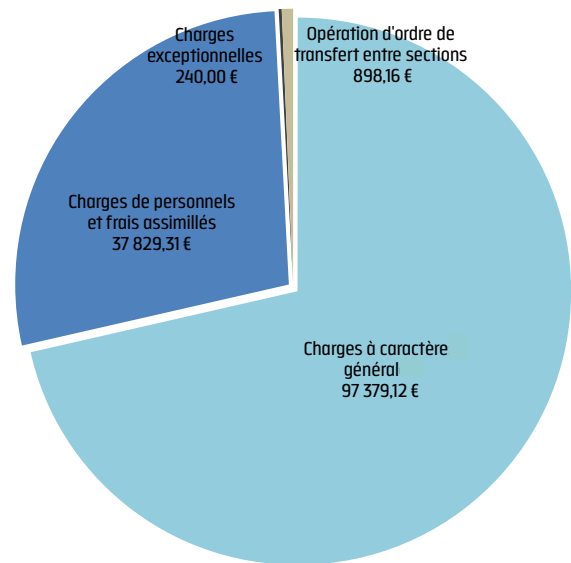
Du bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement non collectif	222
Du bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement non collectif pour une vente	41
De conception et d'implantation des ouvrages d'assainissement non collectif	75
De bonne exécution des ouvrages d'assainissement non collectif	51
TOTAL	385

RÉPARTITION DU BUDGET DU SERVICE

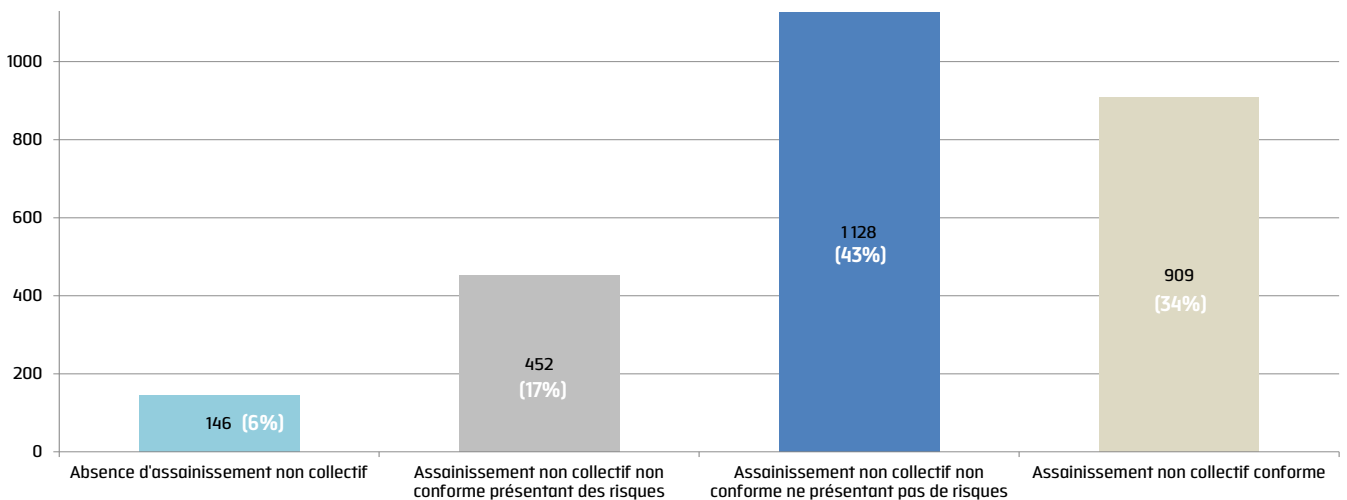
RECETTES



DÉPENSES

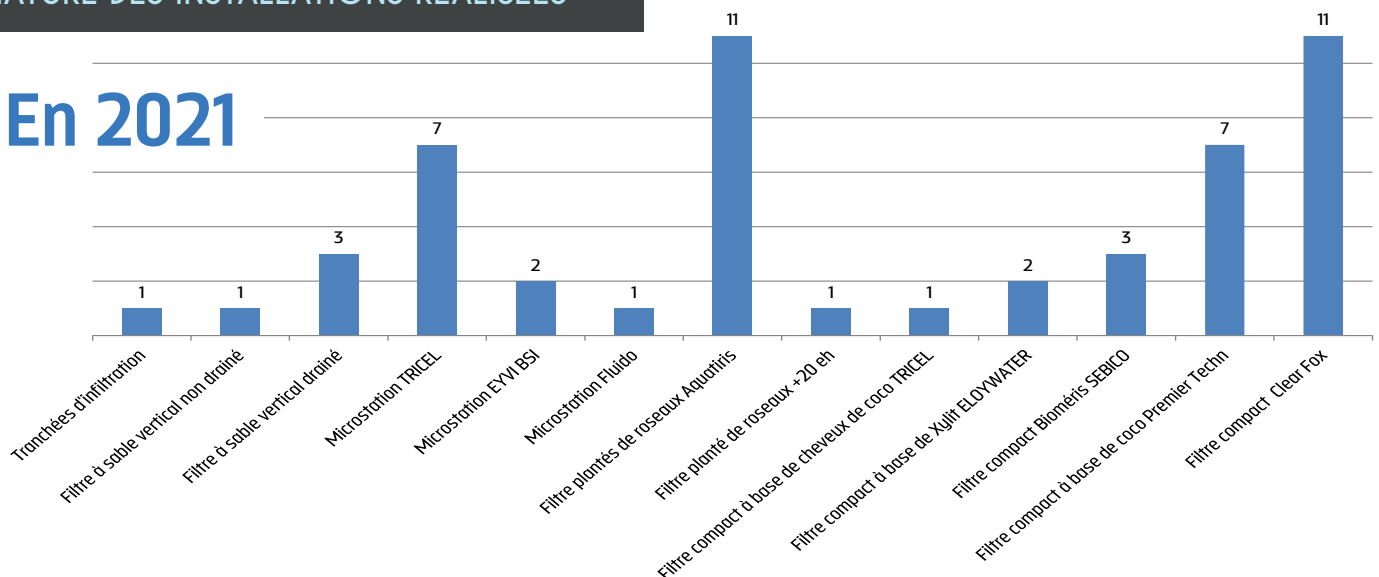


CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS



NATURE DES INSTALLATIONS RÉALISÉES

En 2021





4 029

tonnes d'ordures
ménagères
(+ 3,7 %)



1 060

bacs de
regroupement



94

points de tri
en libre accès



DÉCHETS

et prévention

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

SLOW

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

La Communauté de Communes gère la collecte et le traitement des déchets des 17 communes du territoire. Elle se charge également des 2 déchèteries : une à Entre deux Guiers et l'autre à Saint Pierre d'Entremont mais assure également des actions de prévention et des formations pour petits et grands afin de diminuer la production de déchets et améliorer le recyclage.

ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

En 2021,
ont été collectées ...



4 029 tonnes
d'ordures
ménagères

+ 3,7 %



240 tonnes
d'emballages
(cartons, plastiques...)

+ 5,2 %



229 tonnes
de papiers

- 4 %

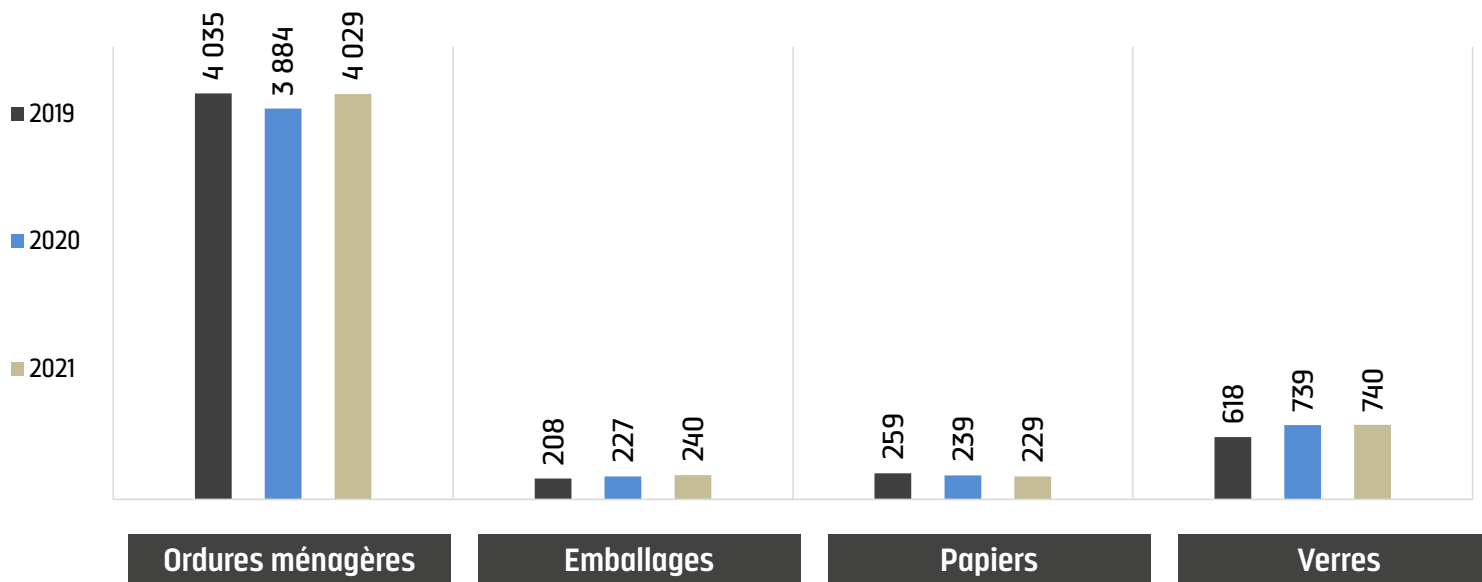


740 tonnes
de verre

+ 0,1 %

NB : 2020 année COVID avec une production annuelle réduite

ÉVOLUTION DES TONNAGES



DÉCHÈTERIES

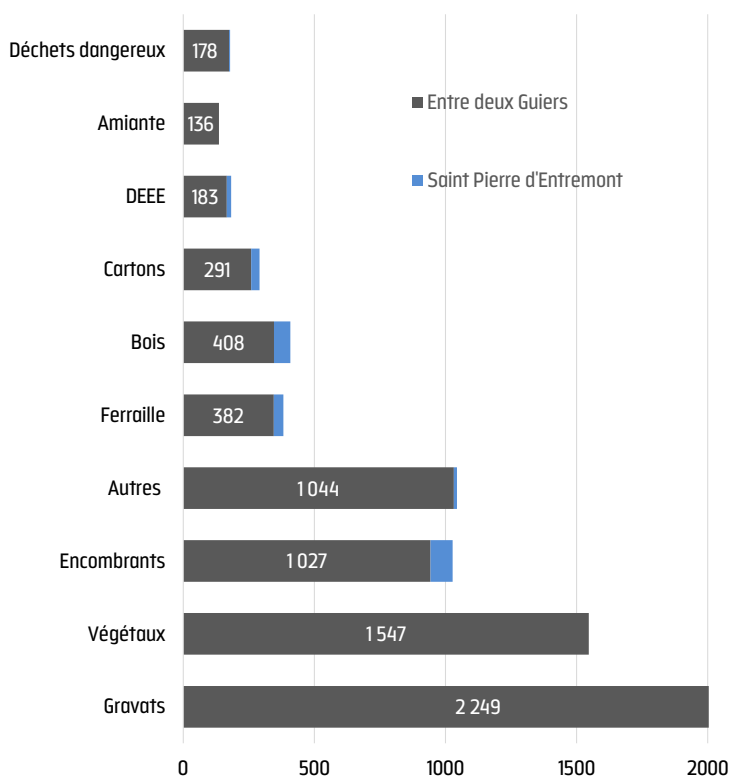
• VISITEURS

Sur l'année 2020, le nombre de visiteurs (particuliers + professionnels) en déchèterie s'élève à : **54 047** pour le site d'Entre deux Guiers et **3 082** pour le site de Saint Pierre d'Entremont.

• TONNAGES

	2020	2021	Evolution
Entre deux Guiers	5 961 T	7 062 T	+ 18,5 %
Saint Pierre d'Entremont	222 T	247 T	+ 11,6 %

Les tonnages collectés sur les déchèteries sont en forte hausse. Bien que l'année 2020 soit à mettre entre parenthèses du fait de la crise sanitaire et de l'ouverture partielle du site pendant plusieurs semaines.



TEXTILES

• TONNAGES

	2020	2021	Evolution
Collecte de textiles	43 T	54 T	+ 26.8 %

La quantité de textiles collectés en 2020, dans les **13 conteneurs Tri-Vallées** et **4 conteneurs Le Relais** sur le territoire (conteneurs Le Relais supprimés en mars 2021 et remplacés par des conteneurs Tri-Vallées).

REDEVANCE SPÉCIALE

Conformément à la législation en vigueur, la redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères est instaurée sur le territoire de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.

Au-delà de 1 320 L par semaine, ou dès le 1^{er} litre pour les établissements non assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), leurs producteurs (communes, campings, collèges, centres de vacances, hôpital, maisons de retraites, établissements privés, etc.), signent une convention avec la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse afin de s'acquitter de cette redevance ou font appel à un prestataire privé.

En 2021, outre les communes membres de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, 18 établissements étaient assujettis à la redevance spéciale.

* Délibération prise par le Conseil communautaire pour la mise en oeuvre de cette redevance le 5 décembre 2019.



BIO DÉCHETS

COMPOSTAGE - LOMBRICOMPOSTAGE

- **227 composteurs individuels** et 8 lombricomposteurs distribués
- **6 sites de compostage autonome** en fonctionnement
- **14 sites de compostage partagé** dont 3 installés en 2021 (Monastère l'Assomption de Notre-Dame à Currière et dans le parc de l'ancienne cure à Saint-Laurent-du-Pont et un route de Côte Barrier à Saint-Jean-de-Couz)

En juin, permanence sur le site de compostage du Plan de ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse pour une distribution de compost et échanges autour du compostage.

Tenue de stands d'informations sur le compostage et le paillage lors des marchés (Marché aux fleurs des Echelles, Marché aux fleurs et de l'artisanat de Saint-Laurent-du-Pont, marché nocturne des Echelles).

BROYAGE

SUBVENTIONS À L'ACHAT DE BROyeurs

16 dossiers acceptés représentant 36 foyers :
3 140,32€ de subventions versés.

UN BROyeur MUTUALISÉ

Afin de répondre à ses besoins et aux besoins de ses communes membres, la Communauté de Communes a acheté un broyeur de végétaux. Le matériel ainsi mutualisé permet de broyer les branchages issus notamment des travaux d'élagage. Le broyat produit est utilisé comme paillage pour les espaces verts et peut alimenter en matières sèches les sites de compostage partagé.

FORMATIONS

- **Formation compostage**, 3 sessions (mars, mai et juillet) : 28 personnes formées.
- **Formation lombricompostage** (juillet) : 11 personnes formées.
- **Formation toilettes sèches**, 3 sessions (juillet, septembre et octobre) : 38 personnes formées.
- **Formation gestion des déchets verts** (octobre) : 12 personnes formées.



Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

DÉCHETS

SLOW



PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

ANIMATIONS AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC

- **Projet pédagogique sur le compostage** à l'école de Saint-Jean-de-Couz : animations en classe, visite de la plateforme de compostage de La Buisse, installation d'un site de compostage route de Côte Barrier pour les biodéchets de la cantine et les riverains. Le site de compostage a été inauguré en septembre.
- **Projets pédagogiques sur le tri** : 4 classes de Saint-Laurent-du-Pont (2 classes de l'école Notre-Dame-de-Chartreuse, 2 classes de l'école de La Plaine), 1 classe de l'école de Miribel-les-Echelles
- Un **atelier réemploi textiles** auprès d'un groupe d'enfants (6-8 ans) de l'accueil de loisirs intercommunal en décembre : sensibilisation au tri et au réemploi des textiles, fabrication de sacs en tissus avec des t-shirts et débardeurs usés.
- **2 interventions sur le réemploi des textiles** en octobre dans les deux classes de l'école d'Entremont-le-Vieux à l'occasion de la semaine #RRRR (Réparons, Réutilisons, Recyclons, Réduisons les textiles), portée par l'éco-organisme Re_Fashion).

COMMUNICATION TOUT PUBLIC

- Rédaction d'articles dans les bulletins communaux et intercommunaux.
- Publications sur le site internet de la Communauté de Communes et de ses communes membres, sur Facebook, panneaux lumineux, ...
- Mise à disposition de colonnes de tri sur roulettes aux associations du territoire pour leurs manifestations.
- En juillet, le spectacle Tcho Tcho, deux ateliers et un stand compostage-paillage-réduction des déchets avec fabrication de produits ménagers et tawashi ont été proposés à l'occasion des Endimanchés à Saint-Pierre-de-Chartreuse.
- En octobre, des ateliers réemploi textiles ont été proposés dans 4 communes du territoire (Entremont-le-Vieux, Saint-Pierre d'Entremont Isère, Saint-Laurent-du-Pont/Centre Social des Pays du Guiers et Saint-Pierre-de-Chartreuse) avec des informations sur la filière textiles, une collecte de textiles puis dépôt de ces derniers dans les bornes textiles et fabrication de tote bags, colliers, bracelets et tawashi, à partir de textiles abi-més/usés.
- Plusieurs événements ont été organisés sur le territoire dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui a eu lieu du 19 au 27 novembre
- 2 visites de l'Unité de Valorisation Énergétique et de Traitement des Déchets (UVETD) et du centre de tri de Chambéry ont été organisées pour les nouveaux élus et le personnel de la collectivité.



ESPACE NORDIQUE
DES ENTREMONTS
EN CHARTREUSE



16 700

de journées skieurs sur le
site nordique



188 460€

de chiffre d'affaires
en 2021 pour l'espace
nordique



14 518

véhicules en-
trants sur le site
du Cirque de
Saint Mème



TOURISME

en Chartreuse

Envoyé en préfecture le 23/12/2022
Reçu en préfecture le 23/12/2022
Publié le 23/12/2022
ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW

ESPACE NORDIQUE DES ENTREMONTS

SKI NORDIQUE

L'Espace nordique des Entremonts est organisé autour d'un pôle d'équipements et de services regroupant un foyer, une salle hors-sac, un bar-restaurant et un gîte d'étape et de séjour appelé l'Escale du Désert.

Il offre à ses visiteurs **10 pistes de ski de fond**, couvrant tous les niveaux de difficultés, pour un kilométrage de 52 km et **5 itinéraires de raquettes** à neige, eux aussi de difficultés variables. Situé à **1180 m d'altitude** sur un plateau agricole ouvert, il bénéficie d'une **des plus belles vues du massif sur le Mont-Blanc et la Réserve des Hauts-de-Chartreuse**.

• BILAN SAISON 2020-2021

Le site a connu en 2020-2021, sa saison record avec une forte fréquentation et un bon enneigement. C'est **16 700 journées skieurs** qui ont été comptabilisées sur le site durant les 92 jours d'ouvertures, soit 2 fois plus que la moyenne des 5 années précédentes.

Face à la pandémie de COVID, l'adaptation du parcours client a été de rigueur, ainsi que la délocalisation de la location de raquettes à neige au niveau du secteur alpin afin de mieux répartir les flux.

Le **chiffre d'affaire : 188 460 €** dont 100 351 € liés aux seules redevances soit également deux fois plus que la moyenne des 5 dernières années.

Enfin, on notera que les préventes des redevances réciprocatrices, grâce à l'outil de vente en ligne, mis en place en partenariat avec Chartreuse Tourisme, constitue un service apprécié des clients de l'Espace nordique.



RAQUETTES À NEIGE

Le personnel intercommunal assure le **balisage et le débalisage des 95 Km d'itinéraires de raquettes à neige du secteur des Entremonts** (Granier, Désert, Corbel et Saint-Philibert) **et de Saint Pierre de Chartreuse**.

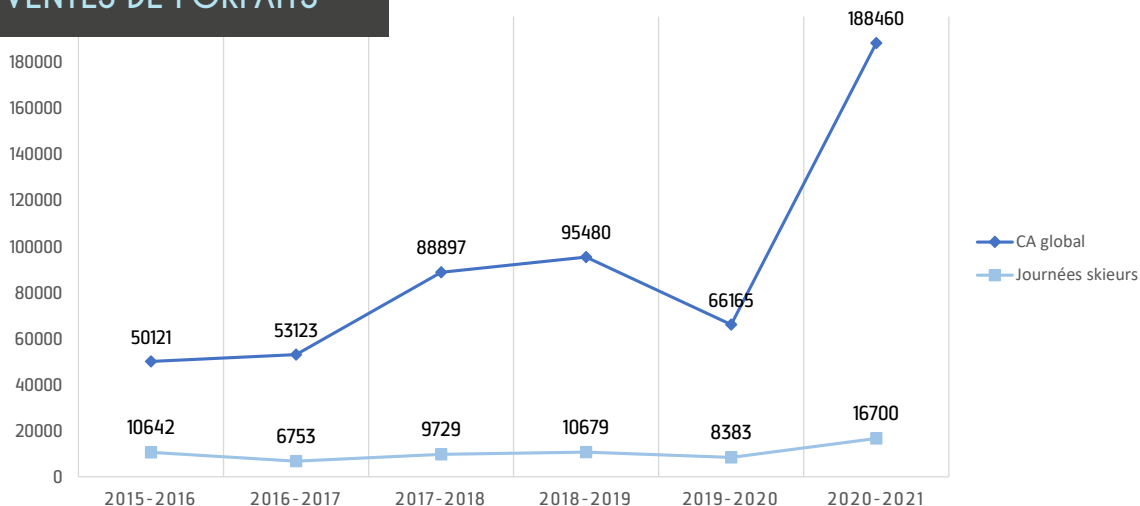
RESTAURANT ET GITE D'ÉTAPE

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse est propriétaire du bar-restaurant et du gîte de l'Escale du Désert. Elle a confié l'exploitation de ces deux bâtiments à un délégataire via une délégation de service public. Le Preneur est la SARL Escale Montagne dont les gérants sont Emilie et Vincent MARTIN.

À ce titre, pour l'année 2021, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a perçu une redevance composée d'une **part fixe de 14 000 €** et d'une part variable de 1230€ représentant 5% du CA au-delà du seuil de 100 000€.

ÉVOLUTION DES VENTES DE FORAITS

En 2021
**+ 184 %
de CA**



CIRQUE DE SAINT MÈME

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse assure la gestion de la fréquentation du cirque de Saint Mème afin d'en préserver la qualité globale, de **garantir la sécurité et l'accès au village**, ainsi que de **maintenir les activités économiques du site** et de ses alentours. Pour ce faire, elle régule les flux de véhicules par une gestion des places de parking. Elle met également à disposition du public des sanitaires.

Une convention est passée avec l'Office National des Forêts dans un but de surveillance et d'intervention en vue de faire respecter les arrêtés municipaux. Afin de compenser les coûts de fonctionnement du dispositif, un péage a été instauré.

- TARIFS**

Véhicules 2 roues immatriculés : 2€50 - voitures : 4€50 - bus : 15€
Les habitants et propriétaires accèdent gratuitement avec une vitrophanie valable 2 ans. Un accord est mis en place pour permettre l'accès des personnes déjeunant à l'auberge.

- OUVERTURE DU PÉAGE**

- du 8 mai au 11 juillet : WE, ponts et jours fériés
- du 12 juillet au 5 septembre : tous les jours (prolongation d'une semaine)
- du 6 au 26 septembre 2020 : le WE

Horaires : 9h-17h

Nombre de jours d'ouverture réelle : **64 avec en moyenne 226 voitures par jours**

23 jours de fermeture pour mauvaise météo.

Pic de fréquentation le 23 mai : **394 voitures**

Un comité de site a été mis en place pour travailler collectivement avec l'ensemble des acteurs sur la gestion et l'évolution du site.

- SURVEILLANCE DU SITE**

Dans le cadre de la convention d'intervention de l'ONF, des journées d'intervention sont prévues pour sensibiliser aux différentes thématiques (Site, balisage, géologie, forêt, enjeux économiques : agriculture, sylviculture...). Cette prestation s'élève à 1 188 € en 2021 avec **2 journées d'interventions**. En complément l'ONF a été sollicité pour des travaux de réhabilitation des sentiers.

Incidents relevés sur la saison 2021 : Stationnement de nombreux camping-cars sur la zone de captage d'eau potable, chiens non-tenus en laisse, départ de feu, accès interdit par la route du Petit Chenevey.

SNACK - BAR LA CASCADE

- CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

La Communauté de communes est propriétaire du bâtiment multiservices (sanitaires, buvette, boutique) implanté dans le cirque de Saint Mème. Ce bâtiment est géré par une convention d'occupation précaire du domaine public qui fixe les obligations du preneur et de la Communauté de Communes. Un appel à candidature a été émis et à l'issue, une convention a été signée pour une durée de 1 an reconductible. Le preneur est Monsieur Sébastien Roux.

La **redevance perçue en 2021 est de 6 021€**.

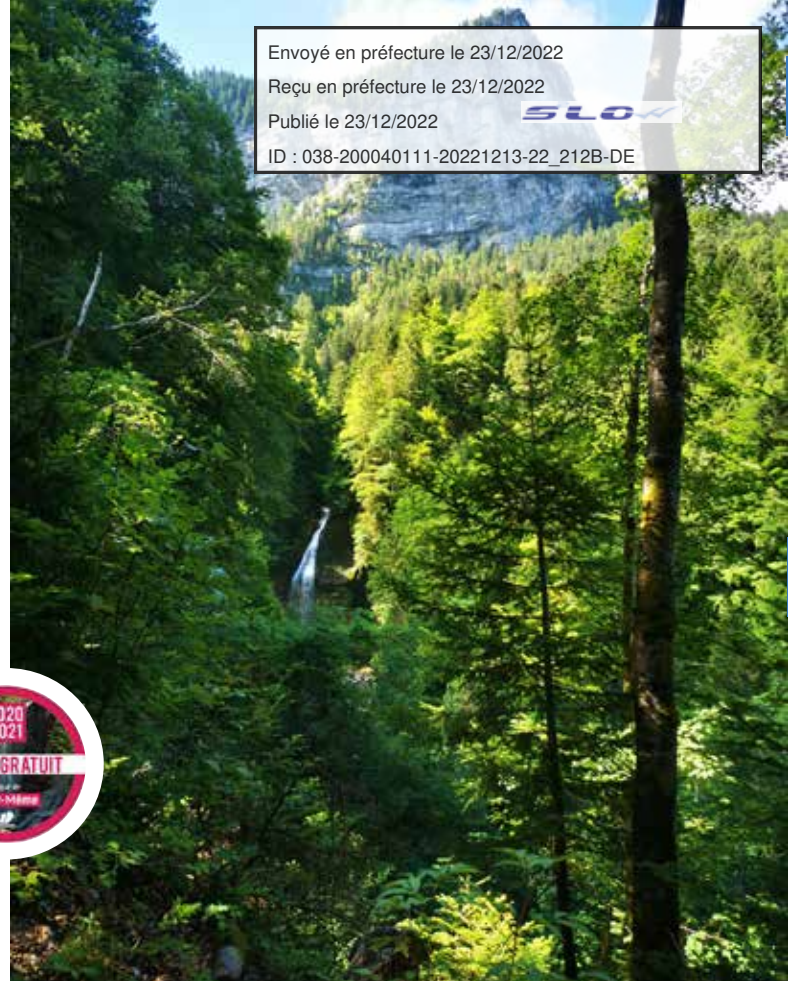
Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLO



FRÉQUENTATION DU PARKING

14 518



413



19



67 643€

CA

(53 285 € EN 2020)



SENTIERS PDIPR

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse est chargée de l'entretien d'un réseau de sentiers de **544 km, inscrits aux Plans Départementaux, de l'Isère (344 km) et de la Savoie (200 km)**, des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). **820 poteaux et 1644 lames directionnelles**, complétées par une signalétique peinture, assurent la lisibilité de ce réseau auprès des pratiquants de sports de nature.

L'entretien courant de ces sentiers est réalisé par l'association emplois verts du pays voironnais ADEQUATION. Le montant de cet entretien s'élève en 2020 à **19 800€** pour 30 jours d'interventions.

Le coût de ces interventions techniques est de **5743€**.

VIA-FERRATA DE ROCHE VEYRAND

Comme chaque année, 5 visites de contrôle et de maintenance ont été réalisées du mois de mars au mois d'octobre garantissant la qualité de l'équipement et la satisfaction des usagers : **5 130€ TTC**

La via-ferrata bénéficie toujours de très bons avis sur les sites internet spécialisés. La fréquentation est d'environ **4 500 pratiquants par an**.

En 2021, la Via Ferrata a dû faire l'objet de travaux de sécurisation. Suite au diagnostic géotechnique, une modification de l'itinéraire de la Via ferrata contournant la passerelle intermédiaire a dû être initiée à cause de l'instabilité de la roche sur ce secteur. Les techniciens habilités aux travaux en hauteur sont intervenus pour la pose de 70 mètres de Via Ferrata. L'ancienne passerelle a été héliportée.

Le coût de ses travaux s'est élevé à : **22 644€TTC**.



CHARTREUSE TOURISME

Chartreuse Tourisme est une association loi 1901 créée en 1996 et ayant pour objet de fédérer les offices de tourisme, les représentants des socio-professionnels, le Parc naturel régional de Chartreuse et plus généralement, tous les acteurs et les élus œuvrant à la notoriété et la promotion de la destination Chartreuse.

Les missions de Chartreuse Tourisme sont menées à l'échelle des 65 communes de la destination touristique, elles visent à développer sa notoriété et son rayonnement à l'extérieur du massif de Chartreuse.

Pour ce volet promotionnel externe, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse adhère à Chartreuse Tourisme et contribue à la marque de destination touristique Chartreuse. Le montant de cette contribution est calculé au prorata du poids touristique du territoire intercommunal, pondéré par le nombre de communes concernées par la destination Chartreuse : elle s'élève à **22 950,00 €**.

On notera que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse bénéficie, toujours au regard de son poids touristique, de **6 représentants à l'Assemblée générale dont 3 sièges au Conseil d'administration**.

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

OFFICE

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

En tant qu'autorité organisatrice du service public touristique sur son territoire, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a institué sous forme associative, un office de tourisme communautaire : l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse.

Ainsi la Communauté de Communes délègue à l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse, les missions d'un Office de Tourisme soit : l'accueil/information, l'animation, la coordination des socio-professionnels et la promotion du territoire de l'intercommunalité.

Pour la mise en œuvre des missions déléguées, la Communauté de communes met à disposition de l'Office de Tourisme des moyens financiers et matériels. Ainsi, en 2021, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a **contribué financièrement au budget de l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse pour un montant de 320 000 €**. Une contribution qui est régie par une convention d'objectifs.

En plus de ce soutien financier, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse met à disposition de l'office de tourisme, à titre gratuit, des biens immobiliers. Le montant du loyer annuel des locaux mis à disposition gracieusement est estimé, sur une base locative non commerciale, à environ **48 000 € par an**.

TAXE DE SÉJOUR

RECENSEMENT ET FACTURATION

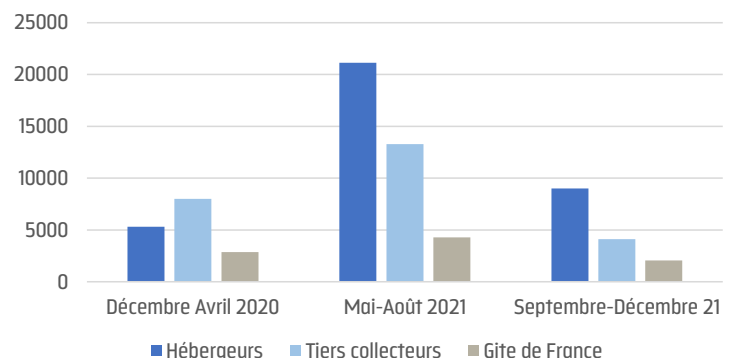
La taxe de séjour intercommunale a été mise en œuvre au 1^{er} jan. 2017 et connaît depuis, de nombreuses évolutions réglementaires. C'est pourquoi, la collectivité sous-traite sa gestion au cabinet Barbey Consulting. **La collecte est établie au réel sur 3 périodes** : du 1^{er} janvier au 30 avril, du 1^{er} mai au 31 août et du 1^{er} septembre au 31 décembre. Le 29 Juin 2021 le conseil Communautaire a voté des modifications tarifaires.

En 2021, les hébergeurs ont collecté auprès de leurs clients **63 655 € de taxe de séjour soit une hausse de 36% par rapport à 2020**.

Le montant collecté par les tiers collecteurs (Airbnb, Booking,...) est en hausse de 58% par rapport à l'année 2020. La plus forte hausse concerne Airbnb (+72%) suivi de Gîte de France (+52%).

Le montant collecté par les hébergeurs est en hausse de 20% par rapport à l'année 2020, malgré une baisse de collecte de la part des Hôtels (-17%) et chambres d'hôtes (-1%).

RÉPARTITION DES COLLECTES



POUR EN SAVOIR + :
www.coeurdechartreuse.fr



111

avis rendus sur projets
de construction ou
réhabilitation par les 3
architectes conseils



443

dossiers instruits
par le service ADS



1

modification simplifiée
du PLUi-H valant SCOT
approuvée



URBANISME

et gestion de l'espace

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW

AUTORISATION DES DROITS DES SOLS

INSTRUCTION DES DOSSIERS



Le travail du service urbanisme mutualisé porte sur l'instruction des demandes d'autorisations du droit du sol déposées dans les communes et transmises au service. La Communauté de Communes réalise les propositions de demandes de pièces complémentaires et les arrêtés nécessaires à la délivrance des autorisations de construction.

La commune reste l'interlocutrice privilégiée du porteur de projet et le point d'entrée pour l'information sur les documents d'urbanisme. Enfin, elle est la seule compétente pour prendre la décision finale sur le dossier.

L'année 2021, dans la continuité des années précédentes, se caractérise par la hausse du nombre de dossiers déposés. Cela s'explique par un effet de rattrapage des dossiers qui n'ont pas été déposés pendant les périodes de confinement liées au Covid, et en fin d'année avec une affluence exceptionnelle de permis de construire en raison de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 de la nouvelle réglementation environnementale 2020.

En 2021, sur le territoire communautaire 1173 dossiers ont été déposés, dont 443 ont été instruits par la Communauté de Communes.

Des réunions d'échange et d'information sont régulièrement mises en place à destination des agents communaux en charge de l'urbanisme pour assurer un point sur les actualités réglementaires et évoquer le fonctionnement du service. Il est à noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, les demandeurs d'autorisations d'urbanisme pourront réaliser le dépôt de leur demande d'autorisation en ligne grâce à la saisine par voie électronique. Pour répondre à cette obligation réglementaire des formations ont été dispensées aux communes et une veille d'informations leur a été transmise régulièrement sur l'année 2021.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT VALANT SCOT

• MODIFICATION SIMPLIFIÉE

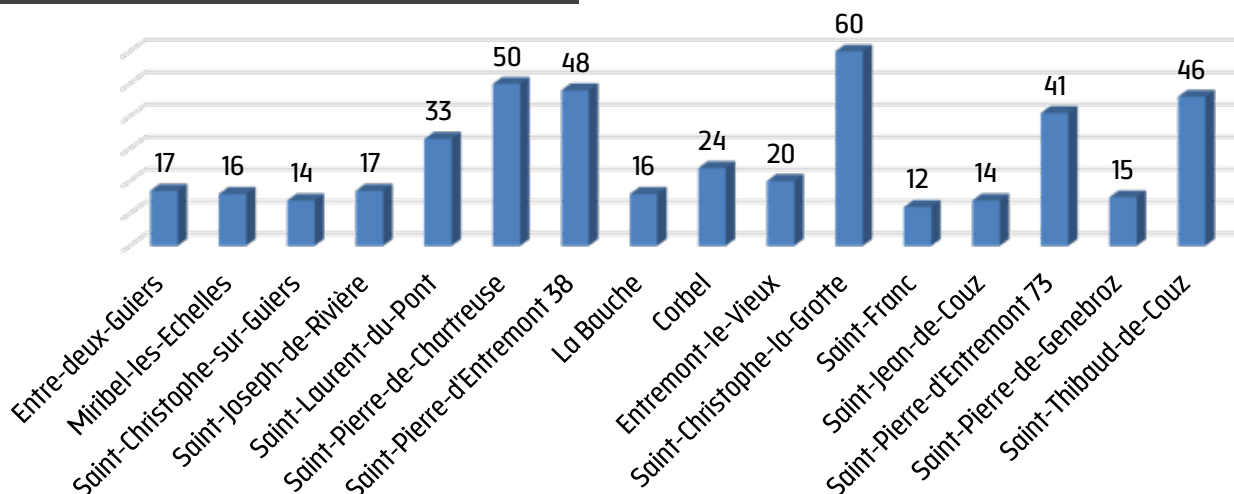
Le Conseil communautaire du 14 décembre 2021 a approuvé à l'unanimité, la **modification simplifiée du PLUI** pour correction d'erreur matérielle sur le périmètre de la carrière de Saint-Thibaud-de-Couz.

• MODIFICATION DE DROIT COMMUN

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a également engagé en 2021, une procédure de modification de droit commun du PLUI-H valant SCOT. Ci-dessous les grandes phases menées en 2021, en interne avec le soutien de l'AURG :

- Recueil des demandes des communes ,
- Arbitrage des propositions de modifications : 5 réunions de la commission urbanisme et aménagement ouverte saux 17 maires, entre le 7 juillet et le 4 novembre 2021,
- Bouclage du dossier de modification n°1 du PLUI le 22 décembre 2021 pour envoi aux personnes publiques associées et aux communes pour avis.

RÉPARTITION DES DOSSIERS





1

étude de potentiel de
méthanisation menée
sur le territoire



15 000€

d'aides aux installations
agricoles financés
en 2021



1 680€

versés en soutien à
la gestion de l'Alpage
de Chamechaude



AGRICULTURE

et forêt

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022

ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW

UN POTENTIEL DE MÉTHANISATION AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE ?

L'étude de potentiel de méthanisation en vallée du Guiers a été lancée en 2020 et menée sur 2021. L'étude n'a pas identifié de potentiel de méthanisation agricole collective sur le périmètre considéré (communes de la vallée du Guiers), justifiant de poursuivre sur une faisabilité. La charge des intrants agricoles méthanisables est trop faible, les effluents agricoles étant déjà en partie traités par compostage et valorisés. Par ailleurs les intrants complémentaires potentiellement méthanisables ne complètent pas suffisamment ces apports d'effluents agricoles (des cultures intermédiaires ou CIVE, déchets verts,...). En complément, cette étude et l'animation liée n'ont pas permis d'identifier ou d'initier une dynamique réelle sur cette thématique.

Une réflexion se poursuit sur les potentiels d'économies et de production d'énergie sur les exploitations du territoire.

MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

DISPOSITIF DE FINANCEMENTS

À la suite de son adhésion au **groupement d'intérêt public** (GIP) du fond départemental d'investissements agricoles et agro-alimentaires de l'Isère (FDIAA) en 2018, la Communauté de Communes participe aux conseils d'administration. L'intercommunalité n'a pour l'instant pas contribué au fond départemental ; ce sera le cas dès lors qu'elle aménagera des terrains, classés à vocation économique au PLUi, actuellement utilisés en agriculture.

SOUTIEN ASA FORÊT DES ENTREMONTS

En 2021, la Communauté de Communes poursuit le soutien administratif à l'Association Syndicale Autorisée de la Forêt des Entremonts en Chartreuse. L'ASA gère la piste forestière en terrains privés sur le secteur Entremont le Vieux à Saint Pierre d'Entremont, en versant Est.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL

• ALPAGE DE CHAMECHAUDE

Au regard de l'importance stratégique de cet alpage, et considérant la mission d'intérêt général menée par le groupement pastoral de l'Emeindra au-delà de la seule exploitation pastorale, la Communauté de Communes a validé en mars 2017 une convention d'une durée de 5 ans avec le groupement. Cette convention est basée sur une **aide annuelle de 1 680€**, ajustée au prorata des surfaces situées sur la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.

AIDA

En décembre 2016 dans le cadre de sa compétence en matière d'agriculture, considérant que l'activité agricole est un des piliers de l'économie du territoire, la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a voté la mise en place d'une aide à l'agriculture : **Aide Intercommunale de Développement Agricole (AIDA)**.

En 2021, ce sont au total **15 000€** d'aides à installation dans le cadre du dispositif d'aide intercommunale au développement agricole qui ont été votées, répartis sur les exploitations suivantes :

- Ferme de la Berthe - St Franc : élevage caprin et transformation du lait sur l'exploitation (aide à l'installation)
- Ferme du Til - Miribel Les Echelles : élevage bovin production de lait et transformation sur l'exploitation (aide à l'installation)
- Ferme de la Provenchère - Les Échelles : production Bovin viande spécialisée en veaux de lait (aide à l'investissement)

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

L'installation rapide et massive du frelon asiatique en France représente une triple menace :

- Sur un plan sanitaire et humain : agressivité de l'espèce si elle se sent attaquée
- Une très forte prédation sur les populations d'insectes
- Destruction des essaims d'abeilles ; préjudice fort à l'apiculture

Une progression rapide est observée sur les nids recensés et détruits en Rhône Alpes ; en 2018, ce sont en Isère 40 nids qui ont été signalés et détruits, 314 nids en 2020 et 397 en 2021.

Le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) recense et coordonne la destruction des nids déclarés au niveau départemental. La Communauté de Communes s'est engagée à prendre en charge une partie du coût d'intervention sur les nids présents sur son territoire. Une participation de **100€/nid** a été votée en 2021, soutenue à hauteur de **50€ par la commune** concernée.

VEILLE SUR LE FONCIER AGRICOLE

Dans le cadre de sa convention avec la SAFER Isère et Savoie, la Communauté de Communes a la capacité d'intervenir, à l'occasion de ventes de terrains agricoles, dont le prix de vente est jugé trop élevé par rapport à la valeur foncière.

Cette intervention est la préemption en révision de prix. Cette intervention contribue à maintenir un prix de foncier agricole acceptable pour la profession. En 2021 la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse n'a pas porté d'intervention en révision de prix.



150 500 km

parcourus en véhicules
 électriques depuis
 installation des bornes



960

recharges de véhicules
 effectuées sur les
 4 bornes du territoire



91

rendez-vous personnalisés
 fixés avec les conseillers
 énergies



TRANSITION

et mobilité en Chartreuse

Envoyé en préfecture le 23/12/2022
Reçu en préfecture le 23/12/2022
Publié le 23/12/2022
ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW

La Communauté de Communes est engagée dans la démarche TEPOS (Territoire à Energie POSitive) à l'échelle du Pays Voironnais et de la Chartreuse, dont l'ambition est l'**autonomie énergétique à l'échéance 2050**, et à ce titre mène des actions en matière de réduction des consommations d'énergie, d'efficacité énergétique et de développement d'énergies renouvelables.

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RÉDUCTION CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

• CONSEIL EN ÉNERGIE : LE SPPEH

À compter du 1^{er} janvier 2021, la mise en œuvre du SPPEH Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat est effective.

Dans le cadre d'un triple enjeu climatique, de pouvoir d'achat et de qualité de vie, la rénovation énergétique des logements et la lutte contre les passoires thermiques est une priorité nationale. Dans ce contexte, la Loi pour la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) de 2015, impose la mise en place d'un service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH), mis en œuvre à l'échelle des intercommunalités. Sa mission première et obligatoire est d'accueillir, informer et apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leur logement, quel que soit leur niveau de revenus. Cette mission est gratuite pour le particulier et exercée de manière neutre et indépendante.

Pour ce dispositif en préparation depuis de nombreux mois sur le territoire Cœur de Chartreuse, en liens étroits avec le Département de la Savoie et le Département de l'Isère, la Communauté de communes avait délibéré favorablement en octobre 2020 pour adhérer au Schéma départemental d'organisation du SPPEH en Savoie, et par anticipation sur l'Isère.

En 2021, les conventions d'objectifs et de financements ont été conclues avec les départements 38 et 73 ; les dispositifs de suivi technique et financiers sont également mis en place.

Pour les territoires déjà pourvus de permanences conseil comme Cœur de Chartreuse, ce service vient en poursuite et renforcement, en assurant des financements dédiés et ciblés de l'ADEME, de la région Auvergne Rhône Alpes et des départements.

Très concrètement, les conventions d'objectifs avec les espaces info énergie ASDER et AGEDEN sont renforcées en matière de communication et sensibilisation, également auprès des professionnels de la rénovation.

Ainsi, ce sont 88 rendez-vous personnalisés pour les particuliers porteurs de projets qui ont été ouverts en 2021, au lieu de 44 rendez-vous les années précédentes.

BILAN 2021 CONSEIL EN ÉNERGIE

• PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

Concernant les prises de renseignements de premier niveau, par téléphone, ce sont environ 300 renseignements téléphoniques qui ont été réalisés pour les habitants savoyards de Cœur de Chartreuse, et 230 pour les habitants isérois : 398 % des objectifs initiaux côté Savoie, et 177% des objectifs côté Isère, soit 530 au total en forte augmentation par rapport à 2020 (385 renseignements téléphoniques en 2020).

Pour l'année 2021, sur les 88 créneaux de rendez-vous proposés sur l'année (44 en Savoie et 44 en Isère), ce sont 36 rendez-vous personnalisés qui ont été réalisés pour les habitants savoyards et 55 rendez-vous pour les habitants isérois, soit **91 rendez-vous au total - presque le double qu'en 2020** (48 créneaux).

Ne sont pas comptabilisés dans ces rendez-vous les 26 rendez-vous d'analyse des clichés thermographiques, liés aux prêts des caméras thermiques.

• ANIMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION (avec les adaptations liées aux contraintes COVID)

SOIRÉE BONNES PRATIQUES DU CHAUFFAGE AU BOIS BUCHE

Le 29 janvier en visio conférence : 68 participants. Pour une meilleure gestion et une conduite optimisée de son chauffage au bois : consommer moins de bois, pour plus d'efficacité et moins de fumées

2 SOIRÉES THERMOGRAPHIQUES

pour une prise de conscience des déperditions d'énergie

- 5 mars en visio, suivi de prêt d'un appareil photo thermique. 42 personnes ont suivi l'atelier ; 12 personnes ont bénéficié d'un rendez-vous d'analyse des clichés et de conseils.
- 25 novembre à St Christophe sur Guiers, suivi de prêt d'appareil photo thermique pour 14 personnes, suivi d'un rendez-vous d'analyse des clichés et de conseils.

RENCONTRE AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION

Le 10 décembre : informations auprès des artisans de la rénovation concernant les aides aux travaux pour les particuliers porteurs de projet.



PRODUCTION D'ÉNERGIES

• CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE DE L'ADEME

C'est un dispositif technique et financier mis en œuvre et financé par l'ADEME, qui permet de mobiliser le Fond Chaleur pour des projets de production de chaleur de petite à moyenne envergure. Jusqu'ici en effet, seuls les gros projets de production de chaleur (chaufferies biomasse, réseaux de chaleur) pouvaient bénéficier du Fond Chaleur de l'ADEME. Le dispositif Contrat Chaleur Renouvelable, en agrégeant une grappe de projets plus modestes, permet d'atteindre des objectifs ambitieux en terme de production de chaleur.

Il s'agit de chaufferies bois plaquettes ou bois granulés, réseaux de chaleur, chaudières, eau chaude solaire thermique, géothermie ; projets portés par les collectivités, syndicats ou privés professionnels.

En 2021, un projet de candidature groupée à l'échelle du Pays voironnais et de la Communauté de Communes pour un Contrat Chaleur Renouvelable est étudié techniquement.

MOBILITÉS ALTERNATIVES

En parallèle des actions menées en matière de mobilité alternative, en lien étroit avec le Parc naturel de Chartreuse, l'année 2021 a mobilisé la collectivité autour de la question de la compétence Mobilité.

• CADRE LÉGAL EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire national par une autorité organisatrice de la mobilité locale. Elle a ouvert la possibilité aux EPCI de prendre la compétence AOM, et pour ce faire d'en statuer avant le 31 mars 2021.

La LOM prévoit la capacité pour les Communautés des Communes de n'exercer sur leur ressort territorial qu'une partie de cette compétence, à savoir les champs des mobilités relevant de l'AOM Locale : service de mobilité active, service de mobilité partagée, service de mobilité solidaire notamment. Pour les autres services, les communautés de communes peuvent choisir de ne pas se substituer à la Région dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services de transport public à la demande et des services de transport scolaire.

Après débats, le conseil communautaire de mars 2021 a décidé de ne pas prendre la compétence Mobilité locale, mais de conserver la capacité à agir sur les mobilités par voie de convention avec la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ainsi en mai 2021, la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a délibéré sur un projet de convention cadre en matière de mobilité, pour une durée de 6 ans avec la Région. Ce cadre partenarial permettra par la suite de préciser, par voie de délégation, les axes de travail souhaités conjointement et soutenus par la Région, techniquement et/ou financièrement.

• CANDIDATURE VÉLO EN CŒUR DE CHARTREUSE

Le territoire Coeur de Chartreuse s'est porté candidat en juin 2021, pour le programme AVELO2 ouvert par l'ADEME pour développer les actions en faveur de la mobilité du quotidien à vélo dans les territoires ruraux.

Le programme d'action couvre les champs de la sensibilisation à la mise en selle, du prêt de vélos électriques au balisage des routes, éducation scolaire, manifestations... l'objectif étant sur le territoire de redonner de la spontanéité à la pratique du vélo, et d'en faciliter les usages du quotidien.



La Communauté de communes a été lauréate en octobre 2021 et envisage l'embauche d'un-e chargé-e de mission Mobilités actives. Dans l'intervalle, Carolyn Davies, précédemment en stage permet d'animer les premières actions du programme, et notamment la Fête du Vélo en septembre 2021, sur St Laurent du Pont, conjointement proposée par le Parc de Chartreuse.

• SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO CŒUR DE CHARTREUSE

En 2021, le PNR poursuit la démarche initiée en 2020 d'élaboration d'un schéma directeur des mobilités à vélo ; cette étude concerne particulièrement le territoire de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse qui n'est pas encore doté d'un plan ou d'une politique des déplacements à vélo.

La collectivité participe politiquement et techniquement à l'élaboration de ce schéma directeur.

Pour l'ensemble de ces programmes d'actions, la mobilité vélo est conçue dans un objectif de transversalité et de mutualisation entre la mobilité du quotidien et les mobilités sportives ou touristiques.

• DES MOBILITÉS PARTAGÉES

Action partenariale menée avec le Parc de Chartreuse, l'auto-stop organisé Rezo Pouce est un réseau actif sur le territoire. Cette forme de mobilité, ainsi que le co-voiturage et la voiture partagée sont des leviers de développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle.

MOBILITÉS ÉLECTRIQUES

Sur les 4 bornes en service sur le territoire Coeur de Chartreuse (Saint Laurent du Pont, Entre deux Guiers, Saint Pierre d'Entremont et Saint Pierre de Chartreuse), ce sont plus de **960 recharges** qui ont été recensées durant l'année 2021 (contre 410 en 2020), soit plus du double par rapport à 2020 (410 recharges) !

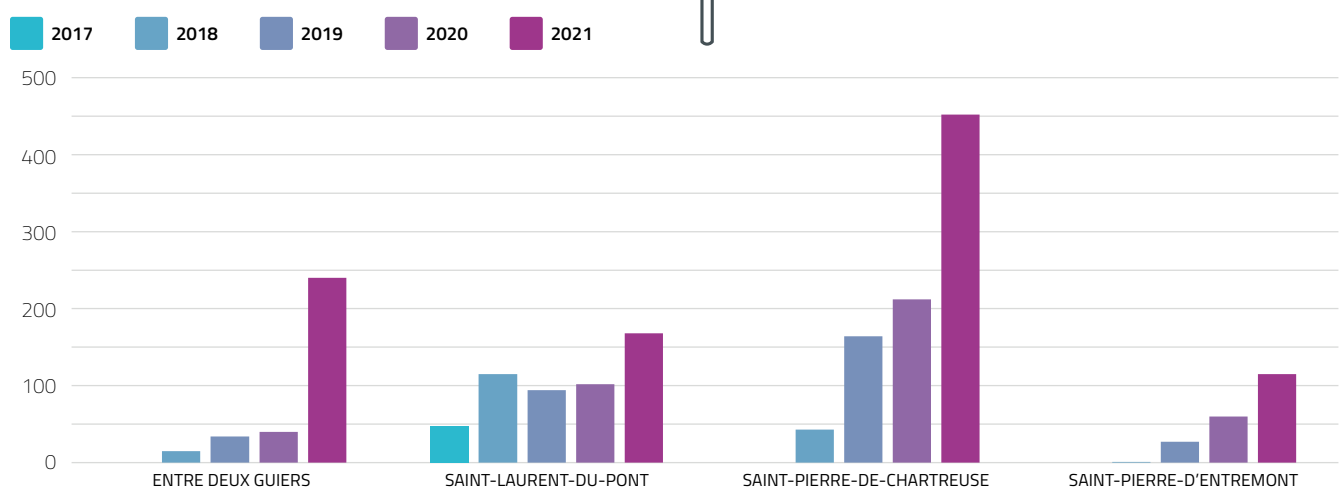
Pour mémoire, le TE38 (Territoire d'Énergie de l'Isère – ex-SEDI), est maître d'ouvrage du réseau public de bornes de recharges sur le département de l'Isère.

En 4 années de mise en œuvre, ce sont environ **1 900 recharges qui ont été réalisées**, correspondant à 150 500 km parcourus en véhicules électriques et **29 tonnes de CO2 économisées**.

NB : Ces bornes sont alimentées par Énergie d'ici, énergie 100% renouvelable produite en France

4 BORNES FONCTIONNELLES

1 900 CHARGES RÉALISÉES

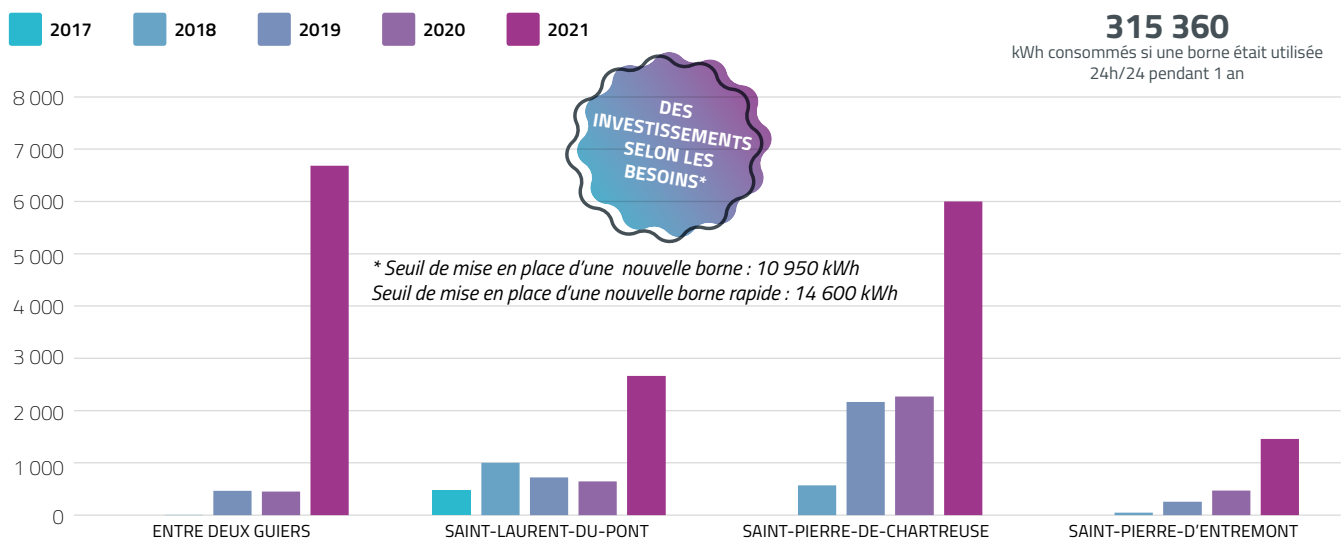


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CHARGES ANNUELLES

26 300 kWh CONSOMMÉS

150 500 KILOMÈTRES PARCOURUS EN VÉHICULES ÉLECTRIQUES
 L'équivalent de 194 allers-retours Paris/Marseille

29 TONNES DE CO₂ ÉCONOMISÉES
 L'équivalent de 1,13% des émissions de gaz à effet de serre en Isère (secteurs transports routiers et autres transports) sur l'année 2018 - Source : ORCAE



315 360 kWh consommés si une borne était utilisée 24h/24 pendant 1 an

DISTRIBUTION ANNUELLE D'ÉNERGIE (kWh)



130 kg

d'émission de CO² évitée
grâce à la production
électrique de nos bâtiments



17

bâtiments
occupés par les
services



ÉQUIPEMENTS

de la Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 23/12/2022
 Reçu en préfecture le 23/12/2022
 Publié le 23/12/2022
 ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE

SLOW

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- **Pôle tertiaire** - Entre-deux-Guiers

BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES

- **Bâtiment de La Diot** - Saint-Pierre-de-Chartreuse
- **Plateforme bois énergie** - Saint-Thibaud-de-Couz
- **Station service** - Saint-Pierre-d'Entremont

SOCIAL, PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

- **CRÈCHES**
 - **Fées et Lutins** - Saint-Pierre-de-Chartreuse
 - **Le Sac à Jouets** - Saint-Joseph-de-Rivière
 - **Les Titounets de Chartreuse** - Saint-Laurent-du-Pont
- **RELAIS ASSISTANTS MATERNELS**
 - **À Petits Pas** - Saint-Laurent-du-Pont
 - **Ma Chouette Nounou et Oursons de Chartreuse** - Entre-deux-Guiers
- **ACCUEIL DE LA JEUNESSE**
 - **Le Chalet intercommunal** - Saint-Laurent-du-Pont

BÂTIMENTS TECHNIQUES

- **Ateliers communautaires** - Entre-deux-Guiers

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

- **Salle Notre Dame** - Saint-Pierre-d'Entremont
- **Établissement Multi Activités (EMA)** - Saint-Pierre-d'Entremont

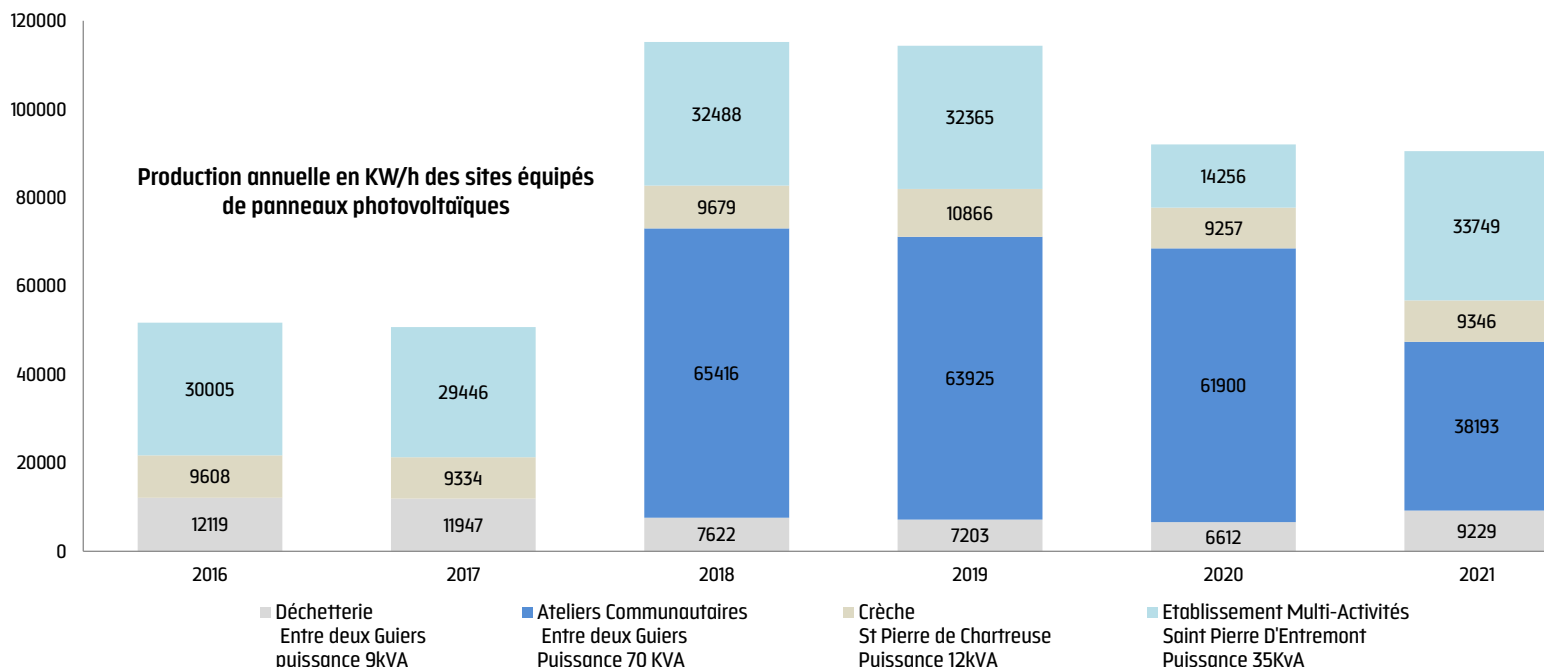
ACCUEILS TOURISTIQUES

- **Auberge et foyer de ski de fond** - Entremont-le-Vieux
- **Gîte de l'Escale du Désert** - Entremont-le-Vieux
- **Maison Office du Tourisme** - Saint-Pierre-d'Entremont
- **Maison Office du Tourisme** - Saint-Laurent-du-Pont

GESTION DES DÉCHETS

- **Déchèteries** - Entre-deux-Guiers et Saint-Pierre-d'Entremont

PRODUCTION ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE



Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le 23/12/2022



ID : 038-200040111-20221213-22_212B-DE



CŒUR DE CHARTREUSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



2 ZI Chartreuse Guiers
Pôle tertiaire
38380 ENTRE DEUX GUIERS



04 76 66 81 74



accueil@cc-coeurdechartreuse.fr